

DÉCRYPTAGE pp.14-15
Sécurité : que faire
et qui appeler ?

Actualités p.16
Boîtes « Papillons » :
faciliter l'écoute des enfants
victimes de violences

RENDEZ-VOUS p.37
Coline Serreau,
retrouver Vincennes



VINCENNES

info

#818

Le magazine
des Vincennes
et des Vincennois
| Février 2025 |

À LA UNE

48 368 Vincennois : qui sommes-nous ?

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien



2 rue de Condé-sur-Noireau
Place de la Mairie 94300 VINCENNES
www.orpi.com/fourny

Cabinet Fourny

01 48 08 46 55

Transactions immobilières depuis 1927

VINCENNES proche Centre

Villa David. Au calme, 2^e étage, studette bien conçue. Cuisine ouverte, salle d'eau, wc séparés. Classe énergie : D **Prix : 157 000 €**
(honoraires inclus 6 % ttc charge acquéreur)

VINCENNES Mairie & Centre

Imm. 1920 briques, 2^e étage, ascenseur. 2 pièces 45 m², cuisine, salle de bains, wc séparés. Cave. Classe énergie : F **Prix : 350 000 €**
(honoraires inclus 5 % ttc charge acquéreur)

VINCENNES M^e Saint-Mandé

Rue des Laitières, Dernier étage, ascenseur. 3/4 pièces 72 m² entièrement à rénover. Vues dégagées. Classe énergie : G **Prix : 540 000 €**
(honoraires inclus 4 % ttc charge acquéreur)



VOTRE ALLIÉ DE CONFIANCE POUR
LA RÉALISATION DE VOS TRAVAUX
EN TOUTE SÉRÉNITÉ

- Des artisans certifiés et expérimentés
- L'étude de votre projet et des devis gratuits
- Des prix négociés et des garanties
- Un accompagnement personnalisé



01.43.74.63.42

32 rue Céline Robert 94000 VINCENNES

www.artepcourtage.com



Lycée Claude-Nicolas Ledoux
EBTP • créer & construire

Lycée privé reconnu et sous contrat d'association
avec l'État, labellisé Lycée des Métiers

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
BTP
ARTS APPLIQUÉS
SPORTS

JOURNÉE
PORTES
OUVERTES
09H00 à 17H00

08 FÉVRIER
2025

SOIRÉES PORTES
OUVERTES BTS
17H30 à 19H30

16 et 30 JANVIER
13 FÉVRIER
2025

89, rue Édouard Vaillant • 93100 Montreuil
Tél. : 01 48 08 11 21 • www.ledoux-ebtp.com

DN MADE

BACS &
BACS PRO

BTS



VINCENNES



RÉAGISSEZ
COMMENTEZ
PARTAGEZ



@vincennes ma ville

f in



14



© Thibaut Plaire

Interview
de Charlotte Libert **05**
Portfolio **10**
Vite dit **12**
Vincennes, on en parle **13**
Décryptage **14**
Actualités **16**
Participez à demain **20**



à la Une
**Qui sont les
48 368 Vincennois**

Imaginer dès aujourd'hui
la ville de demain. C'est le défi
de Vincennes, pour que notre ville
demeure aussi agréable, belle et
facile à vivre, tout en s'adaptant
aux enjeux des années à venir.
Décryptage des derniers
chiffres publiés.

Pp.23



23



© Anne-Charlotte Compan

À la une **23**
Portrait **30**
Ici ou là **32**
Lire, écouter, voir **34**

.RENDEZ-VOUS.
36

Vie des associations **45**
Pratique **48**
Paroles d'élus **53**
Tribunes **56**
État civil **58**

48



© Tero Vesiläinen



Inscrivez-vous
aux newsletters



Suivez nous
sur les réseaux sociaux

vincennesmville
 vincennesville Mairie de Vincennes

Vincennes Info Février 2025 -
N°818

Dépôt légal : septembre 2024
ISSN 0994-8864

Directrice de la publication
Charlotte LIBERT

Directeur de la rédaction
Olivier TOUZEAU

Rédacteur en chef
Jordane MOUGENOT-PELLETIER

Ont collaboré à ce numéro

Cécile Blaize, Maxime Dupin,
Sandrine Forges, Morgane Huby,
Al Mahdi Lghali
et Laure Marescaux

Photographies

Hervé Chatel, Anne-Charlotte
Compan, François Dufaux,
Thierry Guillaume, Serge Guillemot,
Hugo Lebrun

Rédaction

Hôtel de ville - BP 123 -
94304 Vincennes cedex
Mairie de Vincennes :
01 43 98 65 00

Publicité

Tél. : 01 43 98 65 73

Imprimeur : SIB

Création et mise en pages
Agence Scoopcommunication
14520-MEP

Pour contacter la rédaction

- Par courriel :
redaction@vincennes.fr
- Par téléphone : 01 43 98 65 73
- Par courrier : Hôtel de Ville
BP 123 - 94304 Vincennes cedex



LE TRI
+ FACILE



BAC
DE TRI





VINCENNES

INSCRIVEZ-VOUS

DU 17 DÉC. 2024
AU 4 MARS 2025 !

**INTERPRÈTES,
DANSEURS,
HUMORISTES...**

soirée
TREMPLIN
jeunes talents

BULLETIN D'INSCRIPTION
DISPONIBLE DANS LES LIEUX PUBLICS
ET SUR VINCENNES.FR



CONSEIL
DES JEUNES
DE VINCENNES

LE
CARRÉ

 [lecarre.vincennes](https://www.instagram.com/lecarre.vincennes)

 [Vincennes Jeunes](https://www.facebook.com/VincennesJeunes)

INTERVIEW

de Charlotte Libert

Maire de Vincennes
Conseillère régionale d'Île-de-France

Madame le maire, vous avez commencé votre discours des vœux du 12 janvier dernier en adressant une pensée aux victimes du terrorisme et des attaques de *Charlie Hebdo* et de l'*Hyper Cacher*, survenues aux portes de Vincennes en 2015. 10 ans après, que reste-t-il de cette semaine sanglante ?

Énormément de tristesse évidemment. 10 ans après, la douleur demeure présente dans la mémoire de chacun d'entre nous. Il était impensable de ne pas avoir une pensée particulière pour les victimes innocentes de ces attentats terroristes islamistes de 2015. Parmi les victimes, il y avait deux Vincennois : Elsa Cayat, tuée lors de l'attaque de *Charlie Hebdo*, et Yoav Hattab, abattu quant à lui, après avoir tenté de maîtriser le terroriste de l'hypermarché Cacher. Ils ne se connaissaient pas, mais avaient Vincennes comme lien commun. À l'heure où notre société se morcelle, notre devoir est de ne pas oublier ces victimes et leurs familles. Rien – aucune parole, aucune provocation, aucun acte antisémite –, ne doit nous détourner de la mémoire et du respect que nous leur devons. Aujourd'hui, comme il y a 10 ans, pour montrer que notre République est plus forte que ceux qui ont voulu l'attaquer, restons debout et unis.

Vous soulignez depuis plusieurs années l'importance du lien qui nous unit. Comment s'est-il, selon vous, exprimé en 2024 à Vincennes ?

L'année écoulée a été historique. À Vincennes ce fut une année pleine de projets et d'événements fédérateurs qui ont renforcé ce lien si particulier qui nous rassemble. Je pense évidemment à la magie des Jeux olympiques et paralympiques. Le passage de la flamme dans nos rues restera, pour ceux qui l'ont vécu, un moment d'immense émotion. Notre Château a été le théâtre de cette réussite, rassemblant plus de 155 000 visiteurs qui ont fait de ce site de célébration, le plus visité de France, après celui de la Villette. Les succès de la soirée de fermeture de Pompidou en avril, des Jeux paralympiques sur la place de la mairie ou du festival America, puis en octobre, des expositions nocturnes du Château de Lumières, ont démontré combien, dans ces périodes d'incertitudes, nos concitoyens ont besoin de partager ensemble des moments apaisés où ils peuvent à la fois se rencontrer et se détendre. Dans ces périodes de crises, nos collectivités doivent renforcer le lien social local pour éviter le repli sur soi ou l'affrontement sur lequel certains veulent surfer politiquement avec cynisme. >>>





2024 a été une année pleine de vie, une année au cours de laquelle Vincennes a grandi un peu plus encore...

Éviter le repli sur soi, ne pas laisser les populismes gagner : vous avez insisté sur le rôle de l'élu local, sur son importance dans la cohésion sociale et dans le maintien de la confiance dans la démocratie et les institutions de la République.

Tandis que la parole publique est régulièrement déconsidérée,

il est important de soutenir et de valoriser le mandat des élus locaux. Vous savez, malgré l'enchaînement des nombreuses crises que nous avons eues à affronter, à ce jour, à Vincennes, ce sont près de 90 % des engagements promis en 2020 qui ont été réalisés. Les élus de terrain agissent et agissent bien, malgré le contexte difficile. Quand la cohésion sociale s'émiette et que la défiance envers les institutions ne cesse de s'intensifier, il est plus que jamais de notre devoir de rappeler le rôle et l'action de ces élus de proximité, qui donnent de leur temps en plus de leur activité professionnelle bien souvent, afin de ne pas laisser les mauvais germes du populisme envahir notre pays. Ces élus permettent, par leur action, qu'ils soient de la majorité comme de l'opposition d'ailleurs, que nos villes soient plus que jamais un repère ou une réponse pour nos administrés. Je sais que tout n'est jamais parfait, mais la critique est toujours plus aisée que l'engagement pour l'intérêt général. Ces élus ont besoin qu'on les soutienne plutôt que, parce qu'ils doivent parfois dire non, être vilipendés avec des certitudes définitives très éloignées de la vérité.

Une nouvelle année commence et c'est traditionnellement le moment choisi pour dresser le bilan de celle qui s'est écoulée. Que retiendrez-vous de 2024 à Vincennes ?

Comme je l'ai déjà dit, 2024 a été une année pleine de vie, une année au cours de laquelle Vincennes a grandi un peu plus encore. Elle s'est, en effet, ouverte au monde grâce à la magie des Jeux olympiques et paralympiques. Avec au total plus de 300 000 visiteurs accueillis, jamais notre château n'aura reçu autant de visiteurs en une seule année. Cette attractivité nouvelle est une fierté et une chance pour nos commerçants locaux notamment, et forcément pour les Vincennois qui bénéficient d'une offre variée à la fois en nombre et en qualité. Nous veillons d'ailleurs à l'implantation de commerces et d'artisans dans chacun de nos quartiers, c'est une ambition compliquée à l'heure des livraisons à domicile mais si utile et attendue. En 2024, nous avons aussi poursuivi notre Plan de végétalisation de la ville, en renforçant le fleurissement, la plantation d'arbres, et en rénovant deux jardins publics et en en créant trois nouveaux. À Vincennes, ce sont désormais 22 jardins publics qui sont ouverts à tous. Nous avons également ouvert dans la Villa Aubert un nouvel équipement destiné aux familles, la crèche Marie-Paradis, proposant 45 berceaux supplémentaires qui, ajoutés à

ceux déjà existants, portent à 1 225 l'offre totale sur notre commune. Je ne peux dresser un bilan exhaustif du programme mais chacun a pu constater les effets de notre action au service de Vincennes.

À quoi doit-on s'attendre pour 2025 ? Quelles seront vos priorités ?

Cette année encore, nous serons dans l'action, pour réaliser nos engagements. C'est évidemment notre priorité pour préparer notre ville aux défis qui s'annoncent dans les temps compliqués que nous traversons. Après les travaux de désamiantage du centre Pompidou, dont le permis de construire a été déposé en décembre dernier, nous allons enfin engager la phase de rénovation. Je le dis souvent, construire, entretenir, rénover nos équipements municipaux, c'est investir sur l'avenir et servir aussi les générations futures. Nous savons tous que cela prend du temps, un peu plus de temps que prévu parfois... Si cette lenteur peut agacer – et elle m'agace, croyez-moi –, les aléas de chantiers sont nombreux et les procédures administratives toujours longues, sans compter l'héritage du passé industriel qui se rappelle parfois à nous. On l'a vu au collège Saint-Exupéry dont les opérations de désamiantage se poursuivent. La dépollution du sous-sol débutera dans quelques mois. Concernant Pompidou, nous avons donc pris du temps pour bien appréhender ce futur chantier, ajuster le projet et causer le moins de nuisances possible. Et puis, chacun le sait, le lancement effectif de ces travaux était conditionné par l'ouverture du futur gymnase à l'est de notre ville. C'est une sorte d'opération « à tiroirs ». Comme le lycée l'an dernier, les travaux du futur gymnase ont aussi été ralentis par la résurgence du passé industriel du site. Les interventions de dépollution en cours, comme pour le lycée, sont efficaces, et d'ici quelques semaines, le nouveau gymnase Isabelle Autissier pourra donc ouvrir, et une nouvelle étape s'engagera pour les travaux de rénovation du centre Georges-Pompidou.

Les Vincennois comprennent que, sur tous ces projets de construction, vous avanciez avec mesure, en mettant l'accent sur la qualité du rendu, car dans ce domaine aussi vous avez été un peu échaudés ?

Je crois qu'ils le comprennent d'autant mieux que personne n'est à l'abri de subir des retards ou des malfaçons quand on rénove sa cuisine ou sa salle de bains. Ces désagréments, nous les subissons malheureusement nous aussi. Je pense à notre piscine, le Dôme. Chacun avait pu constater, depuis son ouverture, quelques défauts de construction. Après plusieurs années de discussions avec les entreprises, nous sommes enfin arrivés à un protocole d'accord qui va nous permettre d'engager, début mars, les travaux de réparation et de rénovation tant attendus. Ils seront évidemment à leur charge, et ne coûteront donc rien à la Ville et aux Vincennois, qui seront en outre indemnisés à hauteur de 350 000 €. Je pense aussi au Cours Marigny qui fera, également, l'objet de travaux correctifs au printemps, à la charge de l'entreprise



une fois encore, pour résoudre les défauts d'exécution que chacun avait pu constater au fil des années.

Les projets ne manquent pas, on le voit bien !

En 2025, nous poursuivrons le programme déjà engagé de requalification de la voirie et des trottoirs : avenue de Paris, rue de la Jarry et rue des Meuniers. Nous adapterons un certain nombre de rues pour faciliter les cheminements des cyclistes, fidèles aux actions inscrites dans notre Plan vélo. Plébiscité lors des assises de la Jeunesse, notre futur skate-park ouvrira à l'automne 2025. C'est un beau projet que nous menons en lien avec le Territoire Paris Est Marne & Bois et qui renforcera l'offre d'équipements publics à l'est de Vincennes. En matière d'habitat, et plus exactement de lutte contre l'habitat dégradé, nous agissons sur une trentaine d'adresses pour lesquelles un besoin de réhabilitation a été identifié. Nous allons signer une Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain avec les services de l'État. Dans la continuité des rénovations menées dans le centre ancien, nous venons de lancer la consultation sur la réhabilitation de la parcelle située à l'angle de la rue de Montreuil et de l'avenue de Paris. Le projet est bien connu de chacun, il consiste à transférer l'actuel cinéma juste en face et ainsi maintenir, dans la commune des frères Pathé, une offre cinématographique adaptée à notre époque. Cette requalification permettra de plus l'ouverture d'un hôtel de qualité, la création de logements en accession

et de logements sociaux. Notre action et notre méthode en la matière sont régulièrement saluées par l'État. Nous sommes aujourd'hui à 13 % de logements sociaux, répartis de manière équilibrée dans tous les quartiers y compris en centre-ville. Une attention particulière sera portée sur l'architecture de ce futur programme qui participera à la réhabilitation et à la rénovation du bâti, vieillissant à cet endroit. Vous savez, l'entretien de nos équipements publics et l'attention portée à l'habitat vieillissant ou dégradé participent au renforcement du cadre de vie, et garantissent aussi aux propriétaires locaux la valeur de leur bien. Nous veillons à ce que chaque euro investi aujourd'hui soit utile et serve l'intérêt général.

Y aura-t-il des nouveautés ?

Oui, mais je ne peux pas toutes vous les annoncer, votre magazine saura les présenter et les expliquer tout au long de l'année. Cependant, je veux vous parler du cap nouveau que nous allons prendre dans notre engagement pour le bien-être animal. Forts des « 2 pattes » décernées il y a quelques semaines par le label « Ville amie des animaux », nous expérimenterons, en 2025, un nouveau concept : l'ouverture d'un nouveau jardin qui sera entièrement dédié aux chiens.



Nous expérimenterons, en 2025, un nouveau concept : l'ouverture d'un nouveau jardin qui sera entièrement dédié aux chiens...

Ce « caniparc » sera aménagé pour leur permettre de jouer et de courir librement sans être attachés, sous la surveillance de leur propriétaire évidemment.

La coordination de tous ces projets doit-elle être assez complexe ?

Non pas forcément – mais elle est nécessaire ! Je vais prendre un exemple, celui de l'avenue de Paris, à proximité du Château. Nous allons avoir un grand nombre d'interventions de différents acteurs publics dans

les prochains jours, mois et prochaines années aussi.

En effet, les travaux de la future DGSE ont débuté au Fort Neuf, ceux de rénovation de la gare routière sont prévus dans le futur, la requalification, par les services départementaux et la Ville, de l'avenue de Paris a débuté et les aménagements des abords nord du Château sont en cours, et d'autres, demain, sur la partie parisienne à l'est, sont aussi en préparation.

À ma demande, au début du

mandat, j'ai souhaité qu'un comité de pilotage réunissant l'ensemble de ces acteurs publics et parapublics soit animé par le Préfet de Région afin de coordonner ces différents travaux. L'ambition n'est pas seulement de coordonner ces actions mais de sécuriser les traversées piétonnes, et en particulier les jeunes élèves du collège Saint-Exupéry.

Quel impact ces projets auront-ils sur les finances de la Ville ? Et sur l'imposition des Vincennois ?

Les crises que j'évoquais à l'instant n'ont pas seulement marqué notre quotidien, elles ont aussi exigé de nous et des services municipaux une capacité d'adaptation.

C'est d'ailleurs en cela que nos collectivités locales sont nécessaires. Quand l'État est trop lent à cause de sa complexité administrative, ce sont nos communes qui agissent rapidement et efficacement. Et cela, dans un contexte budgétaire contraint, auquel j'ajouterai la réduction de notre autonomie financière, suite à la suppression de la taxe d'habitation.

Depuis la mise en œuvre des lois de décentralisation, au milieu des années 1980, l'État n'a de cesse de resserrer son contrôle sur nos budgets, au point de rendre notre gestion quotidienne toujours plus difficile, toujours plus normée et donc toujours plus coûteuse.



Les crises que j'évoquais à l'instant n'ont pas seulement marqué notre quotidien, elles ont aussi exigé de nous et des services municipaux une capacité d'adaptation.



Alors oui, il faut être ingénieux pour proposer une qualité et un nombre de services municipaux malgré tous ces freins. Il faut être audacieux et innovant pour lancer ces programmes tant attendus et préserver ce lien humain si nécessaire en ces temps de repli sur soi. À Vincennes, notre gestion est saine, nos finances maîtrisées. Je le dis clairement car j'entends souvent certaines personnes projeter les dysfonctionnements budgétaires nationaux au niveau local. Ni la méthode, ni les règles de gestion locale ne sont les mêmes. D'ailleurs, l'État devrait s'inspirer des collectivités locales plutôt que de les ponctionner.

Nos charges de fonctionnement, par exemple, évoluent depuis 5 ans à un rythme inférieur à celui de l'inflation, signe d'une gestion raisonnée. Si notre situation financière se porte bien, elle ne nous autorise pas tout, mais elle nous permet de vous proposer des services essentiels, des activités diverses pour toutes les générations et ces rendez-vous qui renforcent ce lien nécessaire et utile à l'esprit communal.

Je veux redire aux Vincennois qu'ils peuvent être assurés de notre vigilance et de notre souci permanent de la maîtrise des dépenses locales. C'est pour cette raison que, pour la cinquième année consécutive, nous mènerons notre programme d'actions sans augmenter la part communale de la taxe foncière – seul impôt désormais décidé par les Villes. Nous pouvons poursuivre nos projets sans obérer les finances de notre ville.

Avant d'aborder les grands rendez-vous de 2025, lors des cérémonies de vœux, vous avez annoncé quelques changements dans le domaine de la sécurité à Vincennes !

J'ai surtout annoncé la poursuite des transformations engagées dans ce domaine depuis 2020. Cette compétence est une mission régalienne de l'État, c'est lui qui gère, organise et déploie la Police nationale sur le territoire ; mais je sais que c'est une préoccupation majeure pour chacun d'entre nous. Les chiffres de la délinquance demeurent stables et modestes à Vincennes, c'est une bonne chose mais cela ne nous empêche pas pour autant d'agir car nous ne sommes hélas, pas épargnés par des actes de délinquance.

Depuis le début de ce mandat, en liaison avec les différents acteurs de la sécurité publique, que nous rencontrons régulièrement, nous avons ainsi repensé notre organisation afin de l'adapter à l'évolution d'une ville située en proche couronne parisienne en 2025. Nous avons créé une direction de la Sécurité et de la Tranquillité publique, renouvelé les effectifs de la Police municipale et fait le choix d'armer nos agents avec des pistolets à impulsion électrique.



Je veux redire aux Vincennois qu'ils peuvent être assurés de notre vigilance et de notre souci permanent de la maîtrise des dépenses locales.



Cette année, pour venir en soutien de notre brigade de la Police municipale, nous allons renforcer celle des agents de surveillance de la voie publique, afin d'accroître notre présence dans les quartiers. Cette nouvelle « brigade de proximité » veillera, par exemple, à réguler les places et voies piétonnes, en faisant respecter le « pied à terre », participera aussi de la lutte contre les incivilités et actes malveillants au quotidien, apportera son soutien logistique à la Police municipale et aux services municipaux dans le cadre des événements, viendra renforcer la surveillance de nos places, engagera le dialogue avec les acteurs locaux et épaulera nos médiateurs de rue,

qui font un travail conséquent depuis 2022 notamment dans la lutte contre le bruit en soirée. Enfin, parce que la sécurité du quotidien est notre priorité, j'ai souhaité que nous renforçons les moyens d'alerte existants et que les habitants eux aussi puissent être acteurs de la sécurité. L'Appli « Vincennes, ma rue » s'est dotée d'une fonctionnalité nouvelle permettant à chacun de signaler désormais les incivilités et dégradations qui nécessitent l'intervention de la Police municipale ou de notre « nouvelle brigade de proximité ».

Après une année marquée par les Jeux olympiques et paralympiques, le défi sera grand d'animer la ville de la même ferveur. Que pouvez-vous nous dire des grands événements qui nous attendent en 2025 ?

2024 a effectivement été une année pleine de vie, de projets et d'événements fédérateurs qui ont renforcé ce lien si particulier qui nous unit. En 2025, il n'y aura pas d'Olympiades, mais les Vincennoises et les Vincennois ont été nombreux à nous demander de réinvestir le Château, propriété de l'État, gérée par le ministère des Armées. Je peux vous annoncer que les services travaillent depuis plusieurs semaines, avec de nombreux partenaires – je pense au Service Historique de la Défense, à l'INSEP, à l'UFOLEP, à l'INA ou à l'organisation du Tour de France –, pour proposer un « programme de légende », basé sur le même cocktail qui a fait le succès de l'été dernier. Des activités ludiques et gratuites pour les plus jeunes, des retransmissions sportives en direct, où l'émotion et le frisson seront au rendez-vous, et des soirées thématiques, culturelles inédites... Quoi qu'il arrive, 2025 sera une fois encore une année chargée en événements à Vincennes. Je pense au festival Shakespeare d'avril, au Vincennes Images Festival consacré à la photo en mai prochain, au festival de cinéma début octobre qui nous proposera une programmation culte et renouvelée. Vous le voyez, malgré les vents mauvais, Vincennes fait face et comme nous l'avons fait en 2024, nous allons continuer à agir pour l'intérêt général et celui des Vincennois en particulier. ●

Portfolio





Revivez en ligne la
cérémonie des vœux



Vœux à la population : vous étiez 1 200

Dimanche 12 janvier dernier, le maire Charlotte Libert et l'ensemble du Conseil municipal adressaient leurs vœux aux Vincennois. Ceux-ci ont été plébiscités et ont réuni près de 1 200 personnes. Elles ont pu entendre la feuille de route tracée pour la ville en 2025 par Charlotte Libert (*lire pp.5-9*).

→ VITE DIT →

—
12

Souvenirs partagés



● Vous l'avez suivie pour les vœux : merci à Rosie qui, avec la lettre qu'elle a trouvée, a parcouru la ville, rejointe par de plus en plus de Vincennes, pour revivre quelques beaux moments partagés en 2024 ! Un film plein d'émotions à revoir sur vincennes.fr et la chaîne YouTube Vincennesmaville.

Open data : de nouvelles données disponibles

● Connaissez-vous le portail data.vincennes.fr ? C'est une mine d'infos et de données sur Vincennes consultable en toute transparence. Il s'enrichit régulièrement de nouvelles données et, depuis le mois de décembre, vous pouvez retrouver des chiffres relatifs au commerce et au développement économique dans notre ville. On y apprendra par exemple que Vincennes compte 12 815 entreprises, 860 commerces de proximité et que le taux de cellules commerciales vides à Vincennes est exceptionnellement bas (5,3 %, contre 19 % à Paris ou 14,4 % dans le Val-de-Marne, par exemple).

Une nouvelle centenaire : félicitations madame Morice !

● Hélène Morice a emménagé à Vincennes en 1949 avec son mari hélas aujourd'hui disparu. Depuis sa fenêtre, elle peut contempler le beau Château de Vincennes. Maman attentionnée de son fils Michel, elle a deux petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Hélène est coquette, joyeuse et curieuse. Elle aime beaucoup Vincennes qui porte beaucoup de souvenirs heureux. Elle a pu partager avec Céline Martin et Claire Servian un moment convivial pour fêter son centenaire.



Le Service historique de la Défense a achevé son déménagement

● Jusqu'alors localisés au Fort Neuf de Vincennes, la moitié des fonds et collections du SHD a déménagé fin décembre. Ce sont 70 kilomètres linéaires d'archives, 700 000 boîtes d'archives papier et 110 000 ouvrages qui ont été déplacés, et ce dans le cadre de la réaffectation du Fort Neuf qui deviendra le siège de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) en 2031. Les fonds du SHD a ainsi pu être rationalisé et réparti entre



les 3 sites franciliens du Château de Vincennes, de la caserne Mortier à Paris et du Fort de l'Est à Saint-Denis, et 9 sites en régions (Châtelleraut, Le Blanc, Pau, Caen, Cherbourg, Lorient, Rochefort, Brest et Toulon).

Deux conférences à noter dans vos tablettes

● En février et en mars se tiendront deux conférences indispensables. La première traitera d'une actualité brûlante : « *Censure, budget, pouvoirs du président, adoption des lois, solidité des institutions... : que dit/que ne dit pas la Constitution ?* » Elle sera donnée par deux spécialistes : **Jean-Pierre Camby**, docteur en droit et administrateur de l'Assemblée nationale, et **Jean Gaeremynck**, énarque, conseiller d'État et bien connu à Vincennes pour avoir été président de la commission interministérielle du Château de Vincennes. En mars, l'historien **François Dosse** (à l'initiative de l'Association oecuménique

d'entraide), Professeur des Universités, auteur de la première biographie de Michel Serres, discours de « Guerre et Paix selon Michel Serres ».

Conférence-débat de Jean-Pierre Camby et Jean Gaeremynck *Censure, budget, pouvoirs du président, adoption des lois, solidité des institutions... : que dit/que ne dit pas la Constitution ?*

Jeu 13 février - 20 h 30
Maison des associations
(Salle Paul-Rumeau)

Conférence de François Dosse
« Guerre et Paix selon Michel Serres »

Mercredi 12 mars - 20 h 30
Maison des associations
(Salle Paul-Rumeau)

Participez au concours photo du VIF

● Du 23 au 25 mai, la 5^e édition du VIF met à l'honneur la créativité des photographes de demain ! Cette année encore, le VIF invite les photographes amateurs à soumettre leurs créations pour tenter de se hisser parmi les 15 finalistes sélectionnés par un jury d'exception. À la clef : de nombreux prix et une visibilité unique pour votre talent. À vos appareils, c'est votre moment ! Date limite des candidatures : 28 février 2025 à 22 h 00 - Toutes les informations et inscriptions sur vif-photo.com/grand-concours/



Vincennes, on en parle

RÉSEAUX

f Bonjour, je sais que la Région Île-de-France a mis en place de nouveaux tarifs et un nouveau passe Navigo. Est-ce que Vincennes est concernée ? Merci

↓ Bonjour Huguette, La Région Île-de-France a bien changé depuis le 1^{er} janvier dernier un certain nombre de ses tarifs des transports franciliens. Ainsi, en souscrivant au passe Navigo Liberté +, vous payez vos trajets à l'unité et uniquement ceux que vous faites. Le ticket métro-train-RER passe à 1,99 € (0,99 € tarif réduit) et le ticket bus-tram passe à 1,60 € (0,80 € tarifs réduit). Avec le passe Navigo Liberté +, c'est aussi la fin de l'éternelle question du bon billet à prendre pour Vincennes RER en zone 2. Vous recevez votre facture le mois qui suit vos déplacements.

Pour en profiter, vous pouvez souscrire en ligne sur iledefrance-mobilites.fr ou en vous rendant en agence en gare RATP ou SNCF.



● TAGS ANTISÉMITES : L'AUTEUR RETROUVÉ RAPIDEMENT GRÂCE À LA VIDÉO-PROTECTION

Le 6 janvier 2025, des inscriptions à caractère antisémite étaient découvertes dans les villes de Vincennes et Saint-Mandé, alors que se préparait l'hommage aux victimes de l'attentat de l'Hyper Cacher survenu il y a 10 ans. Charlotte Libert maire de Vincennes déclarait : « [condamner] avec la plus grande fermeté ces actes odieux de provocation, commis à la veille de cette semaine de commémoration des attentats de janvier 2015, et notamment celui de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes. Rien - aucune parole, aucune provocation, aucun acte antisémite, ne pourra nous détourner de la mémoire et du respect que nous devons aux victimes innocentes de ces abjects attentats meurtriers et à leurs familles. »

Grâce au travail des enquêteurs et au réseau de vidéo-protection dont sont dotées les deux villes, le suspect a pu être rapidement interpellé et mis en garde à vue le 8 janvier. Celui-ci, reconnaissant les faits qui lui étaient reprochés, a comparu le 10 janvier devant le tribunal de Créteil pour des faits de dégradation ou détérioration du bien d'autrui commis en raison de la race, de l'ethnie, de la nation ou de la religion.

Le Monde

ATTENTAT DE L'HYPER CACHER : LA NATION REND HOMMAGE AUX VICTIMES

↑ En présence d'Emmanuel Macron, François Bayrou, Bruno Retailleau, Valérie Pécresse, des maires Anne Hidalgo, Charlotte Libert et Julien Weil, de Laurent Lafon, sénateur et Guillaume Gouffier-Valente, député, un hommage solennel a été rendu le 7 janvier aux victimes de l'attentat survenu à l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes.

Dans ses vœux à la population, Charlotte Libert, maire de Vincennes rappelait : « 10 ans après, 10 ans plus tard, la douleur demeure encore présente dans l'esprit, dans la chair parfois, et dans la mémoire de chacun d'entre nous. »



© Hugo Lebrun

📷 LA PHOTO DU MOIS ↓

Tous les mois, Vincennes Info sélectionne une photo, piochée sur les réseaux sociaux, qui raconte Vincennes, le mois écoulé ou un moment suspendu.



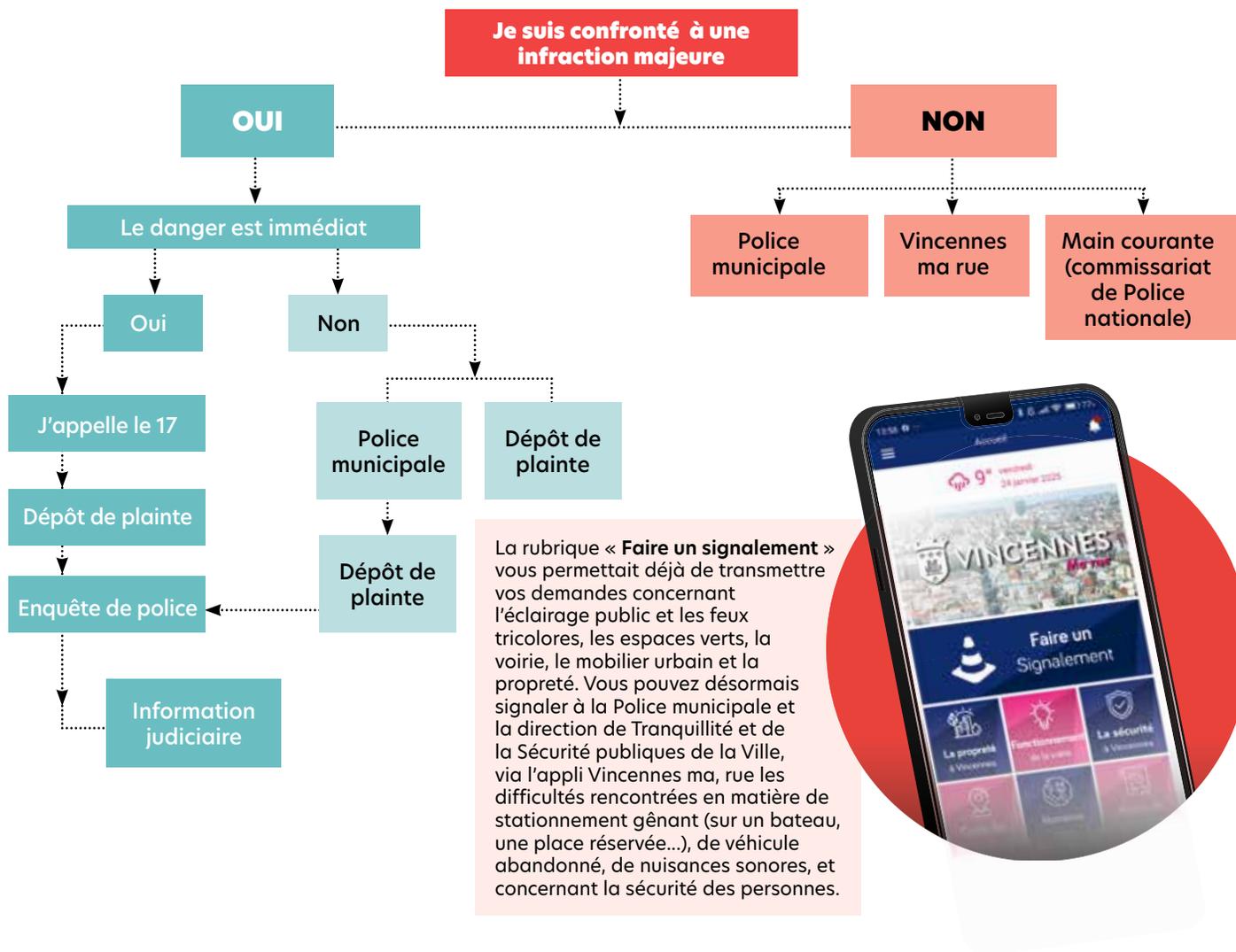
© Marie-Annick Cougnetheim Facebook

décryptage

14

Signalement, main courante, plainte : que faire quand on est confronté à un danger ?

Depuis cet hiver, l'application *Vincennes ma rue* permet d'émettre un signalement transmis à la Police municipale quand une situation présentant un trouble à l'ordre ou à la tranquillité publics est constatée. Comment bien se saisir de ce nouvel outil ? De manière générale, que faire quand on est confronté à un problème de sécurité ? Explications



Je veux porter plainte, comment faire ?

Depuis le 15 octobre 2024, il est possible de déposer plainte entièrement en ligne pour certaines infractions, sans avoir à se déplacer au commissariat. Cette procédure dématérialisée est accessible via le site officiel <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne>

Comment faire ?

1. Se rendre sur le site Ma Sécurité
2. S'identifier via FranceConnect
3. Remplir le formulaire détaillé
4. Valider la déclaration

Un agent étudiera ensuite votre déclaration et vous recevrez les suites données par courriel. Dans certains cas, vous pourriez être contacté pour compléter votre déclaration au commissariat.

Les infractions concernées

Le dépôt de plainte en ligne est possible pour les atteintes aux biens dont l'auteur est inconnu, notamment :

- Vol (téléphone portable, voiture, carte bancaire, etc.)
- Cambriolage
- Dégradation d'un bien (rayure de voiture, graffitis, etc.)
- Escroquerie (hors Internet)

Quels sont les avantages ?

Cette démarche permet de désengorger les commissariats et de faciliter le travail des enquêteurs. Cependant, le commissariat de Vincennes reste ouvert 24h/24 pour les plaintes ne pouvant être déposées en ligne. Il est important de noter que ce service est gratuit et que seule la plateforme officielle du ministère de l'Intérieur doit être utilisée.

© AdobeStock

Coordonnées

POLICE NATIONALE
Commissariat - 23, rue Raymond-du-Temple - 01 41 74 54 54 ou 17 en cas d'urgence

POLICE MUNICIPALE
Centre administratif - 5, rue Eugène-Renaud - 01 71 33 64 15

Horaires d'accueil du public :
lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (18 h les mardis, mercredis, jeudis).
Pas d'accueil du public les samedis et dimanches.

Déposer une main courante, pour quoi faire ?

Si vous êtes victime ou témoin de faits pour lesquels vous ne souhaitez pas déposer plainte mais que vous voulez voir enregistrés, vous pouvez déposer une main courante. Elle peut être utile notamment pour constituer une première base de preuves en vue d'une plainte à venir. La main courante peut concerner des faits de départ de votre époux/épouse du domicile conjugal, de non-présentation d'enfant en garde alternée/partagée, de tapages nocturnes ou de troubles du voisinage ou d'incivilités. Il est important de noter que la démarche doit se faire en personne, qu'elle est gratuite, que l'auteur présumé ne sera généralement pas informé et que, sur la base de la main courante, le procureur de la République peut décider d'ouvrir une enquête.

Vincennes s'engage dans la lutte contre les violences faites aux enfants

2025 fera du harcèlement scolaire une grande cause nationale. Vincennes s'empare de ce sujet particulièrement important et installe dans ses écoles élémentaires des boîtes à lettres « Papillons ». Explications.

Le Conseil municipal a choisi de s'associer avec l'association nationale Les Papillons : une initiative retenue sur proposition de Muriel Hauchemaille, conseillère municipale de l'opposition. Cette association a pour mission d'aider les enfants victimes de maltraitance à s'exprimer en toute sécurité. Parmi ses actions phares que Vincennes retient, l'installation de boîtes aux lettres dans les

écoles et structures périscolaires. Ce dispositif, simple et accessible, offre aux enfants un moyen discret de signaler des situations préoccupantes.

À Vincennes, un partenariat avec l'association sera établi dès ce début d'année dans les sept écoles élémentaires de la ville. Les boîtes aux lettres permettront à l'association d'intervenir rapidement, notamment en saisissant la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) en cas de besoin. Des personnes ressources, formées par Les Papillons, assureront le lien entre l'établissement scolaire/périscolaire et l'association. Elles s'engageront également dans la sensibilisation des élèves à l'utilisation de cet outil. « *Ce projet constitue une étape essentielle dans la lutte contre les maltraitances infantiles et s'inscrit dans*

une volonté plus large de favoriser le bien-être de tous les Vincennes, quels que soient les âges ou les situations », note Odile Ségueret, adjointe au maire chargée de l'Enfance.

Depuis 2018, l'association Les Papillons a déployé 350 boîtes dans toute la France. Les témoignages recueillis concernent principalement du harcèlement scolaire (50 %), des violences physiques (20 %) et des violences sexuelles (13 %). Depuis leur installation, le dispositif a permis de révéler plusieurs cas graves de violences dans lesquels l'association se porte systématiquement partie civile. Elle a été fondée par Laurent Boyet, victime d'inceste de 6 à 9 ans. **MD**

+ d'infos sur www.associationlespapillons.org



Le Dôme fermé au 1^{er} février pour des travaux de réparation

● Nous vous en parlions dans un récent **Vincennes Info (#816)**, le centre aquatique de Vincennes entame de nécessaires travaux de réparation et de rénovation. Il a fermé ses portes au 1^{er} février, une date qui a été actée début janvier en fonction du planning des travaux. Depuis sa construction en 2011, la Ville avait émis un certain nombre de réserves quant à des défauts de construction qui affectaient son usage. Ceux-ci concernaient en particulier l'étanchéité et la structure du bâti. Une dizaine d'années et une procédure auprès d'un expert plus tard, un protocole d'accord avec les entreprises en cause pouvait

être signé. Il reprend les conclusions de l'expert nommé par le Tribunal administratif de Melun, saisi par Vincennes lors de la première partie de la procédure. C'est la Ville qui a initié un protocole d'accord amiable, ce qui a amené l'entreprise maître d'ouvrage à actionner sa garantie « dommage ouvrage ».

Ainsi ces travaux d'un montant de 2,1 millions d'euros ne coûteront rien à Vincennes et aux Vincennes. Mieux, 350 000 € seront versés à la Ville à titre de compensation par des entreprises pour des non-conformités constatées.



Facturation : la Ville expérimente pour faciliter la vie des Vincennois

Innovante et désireuse de simplifier la vie de ses habitants, Vincennes expérimente un nouveau système de règlement des sommes à payer.

● **Depuis octobre 2021**, les Vincennois peuvent consulter leurs avis des sommes à payer (ASAP) sur le site officiel impots.gouv.fr, de la même manière que leur avis d'imposition. Aujourd'hui, Vincennes fait partie des 25 services de gestion comptable choisis par la Direction générale des finances publiques (DGFIP) pour expérimenter l'espace numérique sécurisé de l'usager (ENSU). La grande nouveauté ? Vous pouvez désormais régler directement vos ASAP en ligne, en toute simplicité ! Le service PayFiP, développé par la DGFIP, propose trois modes de paiement en ligne, sécurisés et disponibles à tout moment, afin de faciliter le règlement des sommes dues aux collectivités.

Comment régler vos ASAP en ligne ?

1. Vous recevez un courriel vous informant de la mise à disposition de votre avis des sommes à payer ou d'une facture locale sur le site www.impots.gouv.fr.

2. Connectez-vous à votre Espace Particulier.
3. Pour consulter ou télécharger vos ASAP : rendez-vous dans l'onglet Documents.
4. Pour effectuer votre paiement : allez dans l'onglet Paiements, sélectionnez Factures locales et réglez directement vos ASAP via PayFiP.

Comme pour vos documents fiscaux, vos ASAP sont stockés et accessibles dans votre espace pendant plusieurs années. De plus, vous pouvez choisir l'option « zéro papier » pour ne plus recevoir que la version dématérialisée de vos avis.

Trois modes de paiement pratiques et sécurisés avec PayFiP :

- **Carte bancaire :** saisissez votre numéro de carte bancaire pour un paiement rapide et sécurisé.
- **Prélèvement SEPA unique :** entrez simplement votre IBAN pour autoriser un prélèvement.



• **Virement simplifié :** nouveauté parmi les options, ce mode permet de régler vos factures par virement bancaire, sans avoir à saisir votre numéro de carte ou l'IBAN du bénéficiaire.

Cette méthode est entièrement gratuite et offre de nombreux avantages : pas de risque d'erreur de saisie d'IBAN, sécurité totale dans votre espace bancaire en ligne, et

la possibilité de payer gratuitement même sans carte bancaire.

En résumé, PayFiP offre une solution simple, rapide et sécurisée aux Vincennois ayant des ASAP. Initialement prévu pour les avis de la Caisse des Écoles uniquement, le paiement par « virement simplifié » a été étendu à ceux de la Ville par la DGFIP : ainsi tout ASAP transmis par le comptable public pourra être réglé par ce nouveau moyen de paiement.

PLUi : Mise à disposition du public de la modification simplifiée n° 1

En décembre 2023, le Territoire Paris Est Marne & Bois (PEMB) approuvait son Plan local d'urbanisme inter-communal (PLUi). Après près d'un an de mise en application, il est apparu nécessaire de procéder à quelques évolutions de ce document. Aussi, par arrêté en date du 8 octobre 2024, le Président de Paris Est Marne & Bois a pris l'initiative d'engager une procédure de modification simplifiée sur les points suivants :

- Clarification de certains points pour une meilleure intelligence du document,
- Accompagnement des projets urbains,

- Adaptation de certaines règles afin d'améliorer l'insertion urbaine et environnementale des projets,
- Mise à jour de la liste des emplacements réservés et des grilles patrimoniales,
- Évolutions mineures du plan de zonage,
- Correction des erreurs matérielles.

La mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée est fixée du **mercredi 26 février au vendredi 28 mars 2025. MD**



Toutes les informations sur le dossier et la mise à disposition sont consultables sur le site Paris Est Marne&Bois dans la rubrique évolution du PLUi :

+ d'infos sur <https://www.parisestmarnebois.fr/fr/evolution-du-plui>

Cartographie des travaux prévus en février

+ Vous pouvez aussi consulter la carte des travaux sur le système d'information géographique de la ville plan-interactif.vincennes.fr et dans l'application Vincennes ma rue.

1 RUE DE LA PRÉVOYANCE

Jusqu'au 28/02
Renouvellement du réseau gaz.
Circulation interdite de 8h30 à 17h - déviations mises en place.
Travaux menés par GRDF.

2 RUE VICTOR-BASCH entre l'avenue Aubert et la rue des Laitières

Du 17/02 au 06/03
Réfection de la structure et du tapis d'enrobé.
Travaux menés par la Ville.

AVENUE DE PARIS

Jusqu'à l'automne 2025
Travaux de création d'une piste cyclable bidirectionnelle et rénovation de la chaussée et de la signalisation tricolore (*travaux menés par le CD 94*) ; travaux de réaménagement des trottoirs (végétalisation et réalisation de jardinières, revêtement clair en béton désactivé clair, éclairage LED... - *travaux menés par la ville*). *Lire notre numéro d'octobre (VI #814)*

3 Travaux de la 2^e phase entre la rue des Vignerons et l'hôpital Bégin (durée : 3 mois)

Travaux réalisés par le Conseil départemental du Val-de-Marne
Déplacement provisoire des arrêts de bus Bérault hors périmètre du chantier.
Trottoir sud entre l'avenue du Petit Parc et la place Bérault :

reprise des bordures des traversées piétonnes et passage de fourreaux d'alimentation des carrefours à feux.

4 En anticipation des travaux de réaménagement de chaussée

Travaux menés par la Ville.
Trottoir nord : poursuite des travaux jusqu'à la limite avec Saint-Mandé jusqu'en mai 2025

5 RUE DES MEUNIER

2^e section : rue du Sergent-Bobillot / rue des Deux-Communes
Jusqu'au 30/05

Opération menée conjointement par les villes de Vincennes et Montreuil
Présenté en réunion publique aux riverains, le projet de réaménagement prévoit la mise en sens unique différenciée : depuis la rue de Montreuil vers la rue de Belfort et depuis la rue des Deux-Communes vers la rue de Belfort.
Double sens cyclable, circulation limitée à 30 km/h, plateaux surélevés, trottoirs élargis répondant aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, éclairage public rénové en LED positionné en console sur les façades. Emplacements de stationnement vélo, un emplacement de stationnement pour les personnes en situation de handicap sur chaque commune. Côté Vincennes, emplacements de stationnement désimperméabilisés au moyen de pavés à joints enherbés.

6 ABORDS NORD DU CHÂTEAU : Travaux de réaménagement

Travaux menés par l'OPPIC pour le compte du Ministère des Armées.
Lire notre numéro du mois de janvier.

7 RUE DE FONTENAY section avenue de Vorges et avenue du Château

Travaux menés par la Ville
Changement des entourages d'arbres avant pose de nouvelles grilles.

8 RUE DE LA SOLIDARITÉ - « Square de poche Solidarité »
Depuis la fin janvier :
travaux réalisés par la ville de Montreuil sur son territoire entre la rue Saigne et la rue Desgranges
Aménagement d'un parvis paysager et arboré.
Vincennes reprendra, à la fin du chantier de Montreuil, le tapis de chaussée de la rue de la Solidarité entre la rue Saigne et la rue de Verdun, ainsi que le tapis de chaussée de la rue de Verdun.

9 RUE DE LA JARRY

À la suite des travaux de construction du nouveau lycée, Vincennes s'était engagée à rénover la rue de la Jarry en « Vélorue ». Le principe est d'apaiser les circulations en privilégiant à la fois les vélos et les piétons. Ainsi, une bande de roulement dédiée aux cyclistes sera différenciée pour conforter les cyclistes

dans leur position centrale sur la chaussée entre la rue du Commandant-Mowat et la rue Guynemer. Par ailleurs, pour le confort et la sécurité des piétons, les carrefours seront surélevés. Des arbres seront également plantés du côté pair de la voie.

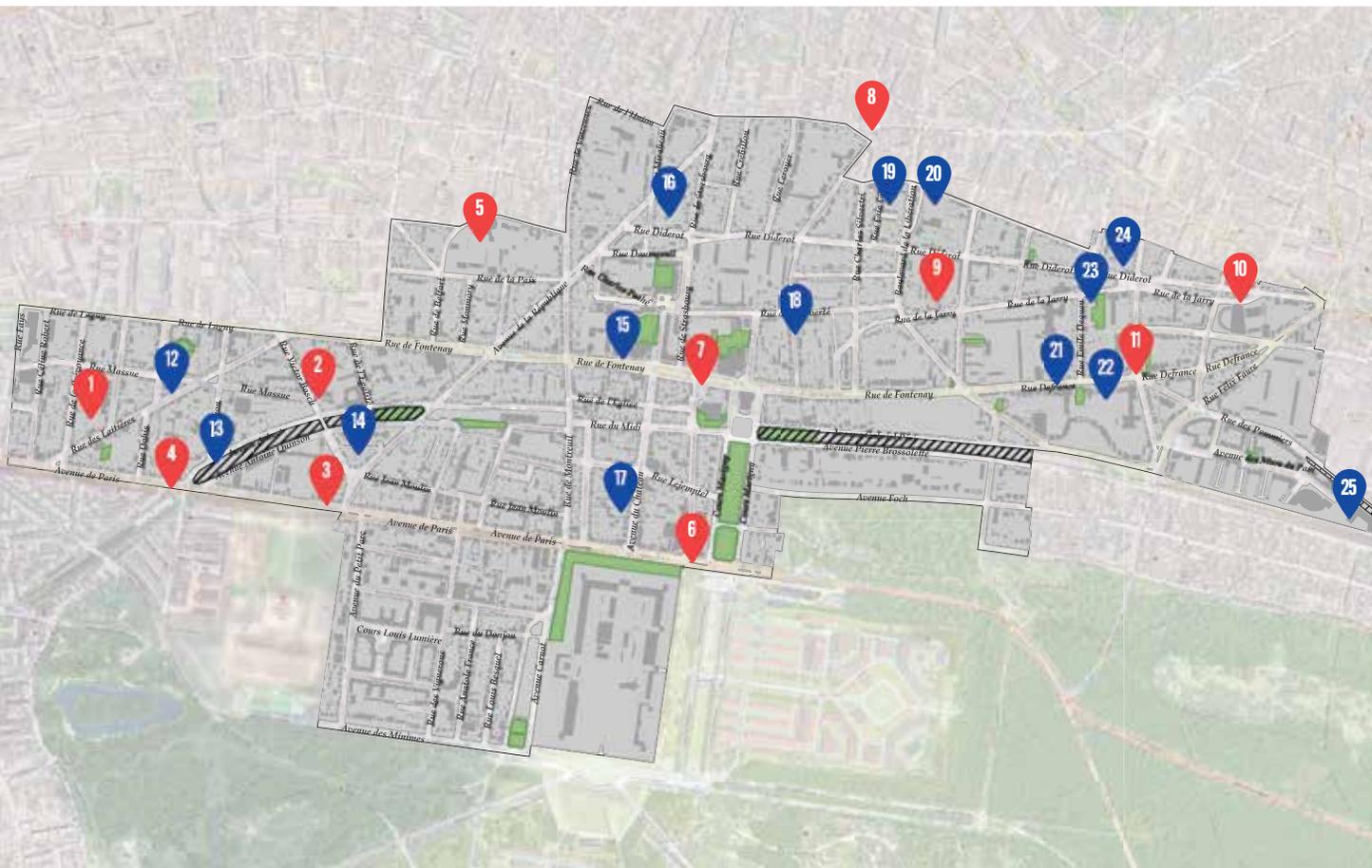
- **Finalisation de la section Mowat / Guynemer**
Réalisation du tapis d'enrobé et finition des trottoirs. Travaux menés par la Ville.
- **Aménagement entre le boulevard de la Libération et la rue du Commandant Mowat**
Réaménagement de la chaussée et des trottoirs, avec désimperméabilisation des sols et création de bandes plantées sur trottoir nord.
Travaux menés par la Ville.

10 RUE DE LA JARRY

Jusqu'au 07/02.
Travaux menés par GRDF
Renouvellement du réseau de gaz (du n°112 au n°208) :

11 CARREFOUR RUE DE L'INDUSTRIE / RUE CLÉMENT-VIÉNOT

Test depuis le 27/01
Dans le cadre du **projet de mise à double-sens de la piste cyclable de la rue Angélique-Defrance**, suppression de la voie sud tourne-à-gauche entre la rue de l'Industrie et la rue Clément-Viénot (contournement obligatoire de l'îlot central, extension de l'espace piéton à l'angle des rues de l'Industrie et Clément Viénot)



12 CRÈCHE DES LAITIÈRES
Réhabilitation et modernisation des locaux
Travaux menés par la Ville

13 1 BIS/3 RUE RENON
Création d'un immeuble de logements sociaux et privés

14 18 RUE VICTOR-BASCH
Création de 8 logements sociaux.

16 CENTRE CULTUREL ET SPORTIF GEORGES-POMPIDOU
Poursuite de la phase de déblaiement, curage, désamiantage.
Travaux menés par la Ville.

16 125, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
Opération de construction de 4 logements sociaux. Lire p.11.
Travaux menés par la Vincem.

17 15, AVENUE DU CHÂTEAU
Construction d'un immeuble de logements sociaux. Trottoir non accessible au droit du chantier. Travaux menés par Logirep.

18 8, RUE JOSEPH GAILLARD
Création de 8 logements sociaux.

19 91, BOULEVARD DE LA LIBÉRATION
Création d'une résidence de logements sociaux adaptés.
Travaux menés par Batigère.

20 30 ET 32 RUE DU LIEUTENANT-QUENNEHEN
Travaux préalables à la construction de logements sociaux. *Travaux menés par la Vincem.*

21 NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF ISABELLE AUTISSIER
Travaux menés par la Ville.

22 64, RUE DEFRANCE : CRÉATION D'UNE RÉSIDENCE SENIORS ET DE LOGEMENTS
Travaux menés par le groupe Fayat Immobilier.

23 126 RUE DE LA JARRY
Démolition d'un immeuble. *Travaux menés par la Vincem.*

24 166, RUE DIDEROT
Création d'un immeuble de logements sociaux.
Travaux menés par Logirep

25 21-27 MURS DU PARC
Création d'un Skate Park - City Stade. Travaux menés par le Territoire Paris Est Marne & Bois.
Lire le numéro #815

Et dans diverses rues : poursuite des plantations des jardinières rue des Laitières, rue des Meuniers, rue de la Jarry, avenue de Paris...

participez à demain

tous acteurs de
la future Vincennes

CONSERVATOIRE

Grande enquête 2025

● Dans le cadre du nouveau projet d'établissement du Conservatoire, Vincennes lance une grande enquête en ligne. Que vous soyez élèves du Conservatoire à partir du lycée ou parents d'élèves, spectateurs réguliers ou occasionnels, ou simplement intéressés par la question, venez répondre à un grand questionnaire en ligne sur vincennes.fr et donner votre avis sur le Conservatoire !

Cette étape décisive riche d'enseignements permettra ensuite de définir les grandes lignes du Conservatoire pour les années à venir ! Des questionnaires sont aussi mis en place pour les élèves du Conservatoire du CE1 au collège et pour les enseignants des établissements scolaires vincennois. Le projet d'établissement sera ensuite présenté au conseil municipal avant la fin de l'année scolaire 2024-2025.

Attention, vous avez jusqu'au 16 février pour participer.



© Thierry Guillaume

De nouveaux arbres plantés

Comme chaque année, entre début décembre et fin mars, les agents des espaces verts sont à pied d'œuvre pour planter de nouveaux arbres en ville. De nouveaux spécimens qui vont remplacer leurs congénères abattus.



© Anne-Charlotte Compan

Abattre les arbres, un mal pour un bien environnemental !

Chaque année, ce sont environ 80 arbres qui sont abattus. Mais Vincennes ne coupe pas sans raison : soit l'arbre est mort, soit il est malade, soit il est dépérissant. Certains arbres peuvent engendrer un risque de propagation de maladie aux sujets voisins, d'autres peuvent constituer un risque pour les passants. Il y a aussi des arbres qui penchent dangereusement et peuvent menacer le dallage, voire les réseaux électriques ou de gaz.

Replanter au même endroit

Réglementairement, il est interdit de planter à moins de 1,50 m des réseaux de gaz, d'électricité ou d'eau. Une exception : planter à 1,20 mètre du réseau sensible grâce à la mise en place d'un dispositif antiracinaire et uniquement après l'accord des gestionnaires de réseaux. La Ville a choisi de toujours replanter la même essence sauf si on a constaté qu'elle ne se plaisait pas dans cet environnement ou était sujette à des maladies.

CETTE SAISON

81 arbres plantés. Plus d'une **vingtaine** d'essences replantées dont érable, merisier, cerisier du Japon, prunellier, tilleul, liquidambar, amélanchier, pommier, tulipier, magnolia, chêne, févier d'Amérique, frêne, charme, ginkgo biloba, orme ou encore micocoulier de Provence. **7 arbres à l'étude** (boulevard de la Libération et rue du Lieutenant-Heitz). La présence d'un réseau de gaz à proximité nécessite de s'assurer que de nouvelles plantations à ces endroits ne soient pas problématiques à terme.

La collecte des déchets : désormais à l'électrique



● Compétence du Territoire Paris Est Marne & Bois, la collecte des déchets est passée majoritairement à l'électrique depuis le 1^{er} janvier. Un choix que l'on doit à Vincennes et Saint-Mandé, soucieuses de diminuer l'empreinte carbone des collectes et d'améliorer la tranquillité sonore des habitants.

Améliorer le cadre de vie

En faisant le choix d'une flotte à motorisation électrique pour collecter les déchets, le Territoire, au-delà de l'objectif de la zéro émission, vise ainsi à limiter les nuisances sonores générées par ces déplacements, tout en maîtrisant les coûts afin de contenir in fine la pression fiscale. Le passage au tout électrique va donc considérablement améliorer le confort de vie des riverains, certains se plaignant parfois du bruit généré par la circulation des camions bennes. Une réduction in situ des émissions de carbone devrait être constatée rapidement, sachant toutefois que le bilan devra se faire de façon plus globale.

En pratique

La société SEPUR assure actuellement 90 % de la collecte, tous flux (verre, emballage et ordures ménagères), grâce à 10 bennes électriques. Quelques véhicules de petites tailles nécessitant une commande viendront compléter la flotte, dans le courant de l'année 2025, et ainsi garantir une collecte à 100 % électrique dans la ville au 1^{er} janvier 2026.
Bon à savoir : la fréquence des collectes reste inchangée pour l'instant et les prestations assurées par Paris Est Marne & Bois demeurent inchangées. Rendez-vous sur le site de Paris Est Marne & Bois (rubrique collecte des déchets) pour retrouver le planning de la collecte de vos déchets 2025.

Démocratie participative : deux rendez-vous à noter



RENCONTRES DE QUARTIER
Quartier Vignerons
4 février, 19 h -
Club des Vignerons

Quartier Centre-ville
5 mars, 19 h -
Cœur de ville
(salle Robert-Louis)

● En février et en mars, deux rencontres de quartier sont au programme. La première le 4 février pour le quartier Vignerons qui se tiendra dans le club éponyme ; la deuxième pour le quartier Centre-ville dans la salle Robert-Louis de Cœur de ville. L'occasion d'y rencontrer le maire Charlotte Libert et vos élus de quartier pour échanger sur la vie de vos quartiers et de la ville plus largement.

l'arbre du mois

Le chêne chevelu

● Chêne chevelu, chêne Lombard ou chêne de Bourgogne, c'est un arbre d'ornement très résistant à la sécheresse, aux épisodes de chaleur et aux vagues de grand froid. Il est aussi privilégié pour son effet d'ombrage. Le chêne chevelu fait d'ailleurs partie des essences qui ont été sélectionnées pour être replantées dans le cadre de l'aménagement des abords nord du Château.



Une belle coupe !

Ce qui distingue cet arbre des autres chênes, c'est l'aspect de ses glands. Ces derniers sont en effet recouverts d'une sorte de petites coupe couverte de poils... d'où le nom de chêne chevelu ! Mais le chêne chevelu comme d'autres espèces de chênes a aussi la particularité d'avoir des feuilles lobées qui se parent de jolies couleurs à l'automne et qui, surtout, persistent longtemps dans la saison, contrairement à d'autres arbres.

Bon pour la faune... et l'espèce humaine !

Comme bon nombre d'autres chênes, le chêne chevelu est un arbre qui abrite un grand nombre d'espèces d'insectes. Son écorce est un paysage de lichens et de mousses. La plantation du *Quercus cerris* renforce bénéfiquement la biodiversité. Les glands sont très amers, mais ils sont mangés par les geais et les pigeons. Les écureuils ne les mangent que lorsque les autres sources de nourriture sont épuisées. Le chêne chevelu participe aussi à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement. Il procure un abri intime et ombragé pour un meilleur cadre de vie. Bref, le chêne chevelu est doté d'un charme robuste et son caractère intemporel marque les saisons et les années de sa présence majestueuse.

EN BREF

Nom scientifique : *Quercus cerris*
de la famille des Fagacées.

Dimensions : entre 25 et 30 mètres de haut.

Espérance de vie : entre 150 et 200 ans (en milieu naturel).

Floraison : mai/juin.

L'info en + : Le chêne chevelu est par ailleurs un bon candidat à la trufficulture. En effet, la truffe noire du Périgord, *Tuber melanosporum*, apprécie particulièrement les racines de cette espèce !

BLEU BLANC KRYYS⁽¹⁾

LE MADE IN FRANCE
QU'ON PEUT S'OFFRIR⁽²⁾

KryysTM

SIGNATURE
KRYYS

ORIGINE
FRANCETM
GARANTIE
BV Cert. 6019358

Kryys.com - MADE IN FRANCE - FABRIQUÉ EN FRANCE

(1) 80% des verres correcteurs Signature Kryys sont certifiés Origine France Garantie (BV Cert. : 6019358). Liste des verres certifiés "Origine France Garantie" disponible sur www.originefrancegarantie.fr. (2) Prix de vente conseillé de 65€ TTC pour un verre correcteur unifocal 1.5 blanc haute définition (soit 130€ TTC pour 2 verres, hors monture). Les verres HD prennent en compte les mesures personnelles et le comportement visuel du porteur pour la fabrication du verre, avec traitement antireflet, anti-lumière bleue et protection 100% UV inclus. Les verres correcteurs sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. Consultez un professionnel de santé spécialisé. Modèle porté : SKOFG / 189€ (prix conseillé TTC). Crédit photo : Cyril MASSON, 09/01/2025. KGS RCS Versailles 421 390 188.

KryysTM

V.Lafortune Opticien Kryys
85 rue de Fontenay 01 43 28 84 47

ESTIMATIONS GRATUITES

de vos bijoux & objets d'art

Le lundi 10 février 2025

Par Enora ALIX,
votre Commissaire-Preneur à Vincennes



Claude LALANNE
Bronze
Adjudé 11 000 €



CARTIER
Adjudé 17 200 €



TRAN DONG LUONG
Pastel sur papier
Adjudé 19 000 €

MILLON¹⁹²⁰
Maison de ventes aux enchères



FRÉMEAUX
& ASSOCIÉS

Galerie FRÉMEAUX
20 rue R. Giraudineau 94300 Vincennes
Uniquement sur rendez-vous !

Renseignements
& rendez-vous : M^e Enora ALIX
elialx@millon.com 06 58 37 94 70

à la une

QUI SONT les 48 368 Vincennois ?



Le recensement a parlé, nous sommes 48 368 Vincennois. Derrière ce chiffre brut, en stagnation voire en léger recul depuis 2021 et qui exprime bien notre volonté de ne pas densifier, il y en a une foule d'autres. Des chiffres qui disent qui nous sommes, hommes et femmes, jeunes et plus anciens, nouveaux venus ou Vincennois depuis bien longtemps. Il y a aussi ce que Vincennes sera demain, comment l'équipe municipale adapte la ville aux enjeux futurs et à sa démographie en perpétuelle évolution, et comment l'innovation qui est dans l'ADN vincennois nous y aidera. »

Charlotte Libert

Maire de Vincennes

Conseillère régionale d'Île-de-France

Imaginer dès aujourd'hui la ville de demain. C'est le défi de Vincennes, pour que notre ville demeure aussi agréable, belle et facile à vivre, tout en s'adaptant aux enjeux des années à venir. Décryptage des derniers chiffres publiés.

L'Insee a rendu sa copie. Et c'est un véritable portrait-robot de la ville et de ses habitants que l'on peut décrypter à travers les diagrammes et pourcentages. Un fidèle miroir de celles et ceux qui font Vincennes, rendu possible grâce aux opérations de recensement annuelles. Mais aussi une esquisse de la ville de demain. Car c'est bel et bien sur les tendances qui se dessinent aujourd'hui qu'il faut penser l'après, afin que Vincennes imagine dès aujourd'hui l'adaptation de ses services comme de son bâti aux futurs habitants. Les chiffres marquent très clairement une stabilisation (48 368 Vincennois au 1^{er} janvier 2022* contre 48 798 en 2021 et 49 461 en 2015), voire une décade de la population vincennoise bien en-deçà de la barre des 50 000 habitants et une pression

moindre sur les besoins d'accueil dans les domaines scolaires et de la petite enfance. « *On le voit, Vincennes est également une ville où il fait bon rester une vie durant, les habitants sont plus de 40 % à y résider depuis plus de 10 ans* », souligne Charlotte Libert, maire de Vincennes. Une ville où il fait également bon se déplacer, avec un très faible pourcentage d'automobilistes réguliers, seuls 15 % des Vincennois usant de leur véhicule pour se rendre au travail. « *Forts de ces axes clairs, nous poursuivrons le travail entamé de longue date sur les mobilités douces, sans aucune nécessité de densifier notre ville, bien au contraire*, précise Charlotte Libert. *C'est à une ville arborée, aérée, apaisée et toujours plus agréable à vivre que nous œuvrons chaque jour, et ces chiffres viennent confirmer que nous allons dans le bon sens.* » Mais plongeons sans plus attendre dans le détail de ce que sont les Vincennoises et les Vincennois, de leur âge à leurs diplômes en passant par la taille de leur logement. Dis-moi qui tu es, je te dirai à quoi ressemblera ta ville demain !

Cécile Blaize et Laure Marescaux

* Les chiffres Insee publiés en janvier 2025 donnent la population 2022, ceux de 2024 la population 2021, etc.

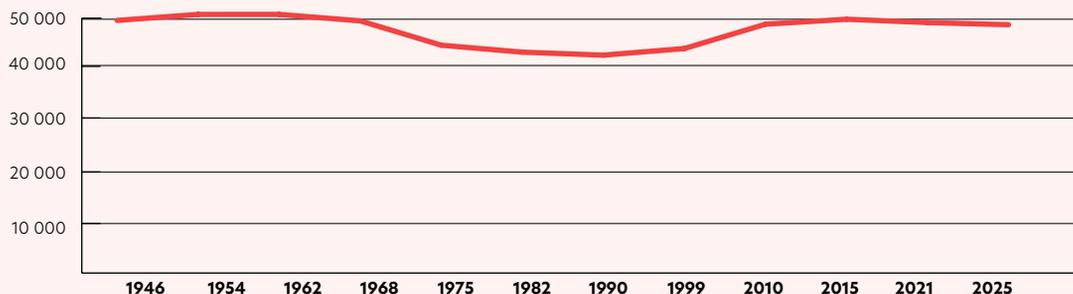
Une population stable

→ La barre des 50 000 habitants n'a jamais été franchie depuis le pic historique des années 1950 et 1960, et la population baisse régulièrement depuis 2015. Désormais, Vincennes a clairement atteint son niveau de croisière avec à peine plus de 48 000 habitants, et les projections prouvent qu'elle ne dépassera pas ce seuil. C'est aussi l'objectif qu'elle s'est fixé dans le cadre du Projet d'aménagement et de développement durable de son PLU. Le nombre de naissances déclarées à Vincennes décroît ainsi régulièrement depuis plus de dix ans. L'arrivée de nouveaux habitants ne venant pas combler ce déficit, la population s'est stabilisée de façon claire. C'est sur la base de cette tendance que la Ville se projette

dans un avenir serein, où les services communaux comme les infrastructures sont en adéquation avec les besoins. Et ils seront peu à peu adaptés à la décade de fréquentation des crèches et des écoles pour arriver à un niveau soutenable et souhaitable pour un gain certain de bien-vivre et bien-apprendre.

Cette dynamique indéniable confirme qu'il faut poursuivre la rénovation, la transformation et la valorisation du parc immobilier existant, afin d'en optimiser tant le confort que les performances énergétiques. Et lorsque des surélévations sont réalisées, elles sont pensées pour éviter une extension au sol qui empiéterait sur les espaces végétalisés. Et tout dans le respect de l'architecture des bâtiments environnants, avec la préoccupation constante de préserver l'harmonie de la ville.

Évolution de la population vincennoise depuis 1946

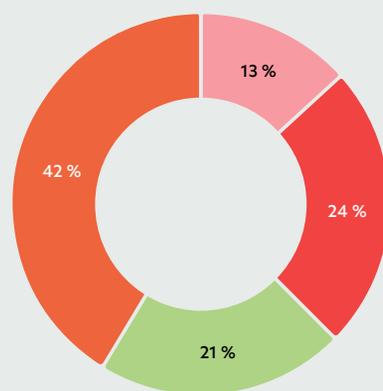


À noter, l'accroissement démographique entre 1999 et 2010 s'explique par la création du quartier du Domaine du Bois.

Une ville où il fait bon rester

→ L'immense majorité des Vincennois... reste à Vincennes. Ils aiment leur ville, le disent volontiers et le prouvent : près de 85 % des habitants y résident depuis au moins 2 ans, dont plus de 40 % depuis 10 ans ou plus ! Et l'enquête Insee de 2015 montrait la même tendance.

Cette grande stabilité permet à Vincennes d'être une ville où l'on vit vraiment et à plein temps ! Il y a très peu de logements vacants ou secondaires : on compte en effet près de 88,7 % de résidences principales, et quasiment autant de locataires que de propriétaires. Un marqueur fort qui permet de construire des liens durables entre les habitants et concourt au dynamisme culturel comme associatif.



Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale

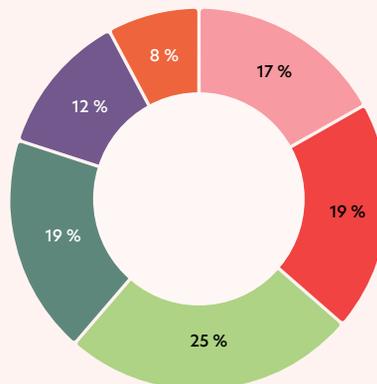
Depuis moins de 2 ans
De 2 à 4 ans
De 5 à 9 ans
10 ans ou plus

Une densité qui faiblit

→ La densité d'occupation des logements a baissé, passant sous la barre des 2 occupants par foyer tandis que Vincennes ne connaît pas la suroccupation des logements. Ainsi, près de 90 % des appartements et maisons du territoire accueillent le nombre de personnes pour lequel ils ont été conçus. Un gage de bien-être au quotidien, qui facilite notamment le télétravail comme la réussite scolaire des plus jeunes, pouvant s'isoler pour faire leurs devoirs.

Une commune jeune et dynamique

→ 36,4 % des Vincennois ont moins de 30 ans, et 43,7 % entre 30 et 60 ans. Autant dire que la population présente un bel équilibre des âges. Cette répartition harmonieuse se reflète également dans l'établissement d'une quasi parité hommes-femmes, bien qu'avant 14 ans les garçons soient un peu plus nombreux que les filles.



Répartition de la population par catégorie d'âges

0 à 14 ans
15 à 29 ans
30 à 44 ans
45 à 59 ans
60 à 74 ans
75 ans et plus



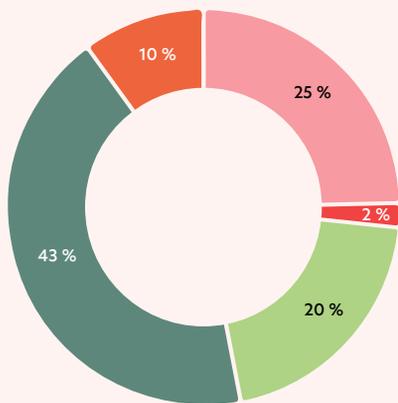


© Anne - Chantlatte Compaan

Une ville où il fait bon grandir

→ En août dernier, une enquête du magazine *Capital* faisait de Vincennes la première ville de la périphérie parisienne où il faisait bon élever ses enfants.

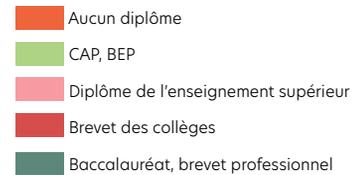
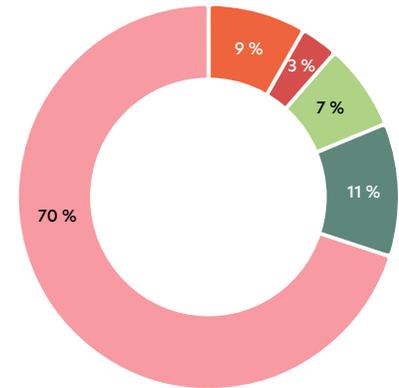
On dénombre 25 614 personnes composant les ménages avec au moins un enfant. Mais les Vincennois sont tout de même 44,5 % à être en ménage sans enfant, jeunes actifs ou jeunes retraités dont les enfants ont quitté le nid. Une ville à l'activité culturelle et événementielle intense les invite à rester à Vincennes, où ils avaient sans doute élu domicile pour élever leurs enfants au vert. Les familles, quant à elles, sont à l'image de la majorité des Français, et ont un ou deux enfants. Seuls 6,5 % des Vincennois ont 3 enfants ou plus. Le vivier des grands appartements et des maisons (5,1 % des logements) étant limité en raison de la structure urbaine ancienne de la ville, et le foncier indisponible à Vincennes, les grandes familles s'éloignent en général à l'arrivée du troisième... mais n'hésitent pas à revenir à la retraite !



Composition des ménages vincennois



Niveau de qualification des Vincennois



Vincennes de plus en plus diplômée

→ 44 % des habitants sont titulaires d'un bac + 5 ou plus. Et cette tendance s'est accrue très fortement ces dix dernières années, le nombre de Vincennois titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur passant de 57 % à 70 % !



La ville compte une large surreprésentation des « cadres et professions intellectuelles supérieures » (37 % des actifs). La facilité de déplacement permise par le maillage des transports et des pistes cyclables vers Paris séduit nombre d'actifs, et l'agrément de la ville leur permet, lorsqu'ils le peuvent, des journées de télétravail apaisées. Sans surprise, ces cadres supérieurs ont entre 25 et 54 ans en majorité (53,7 %), et posent donc leur valises à Vincennes pour la partie la plus intense de leur vie professionnelle.

Plus de 1 500 entreprises ont été créées à Vincennes en 2023. Une vraie tendance à la hausse qui se confirme d'année en année. Le chiffre a en effet presque triplé depuis 2013. Pour la plupart, il s'agit de microentreprises individuelles, qui témoignent de l'esprit d'initiative et créatif des Vincennois.

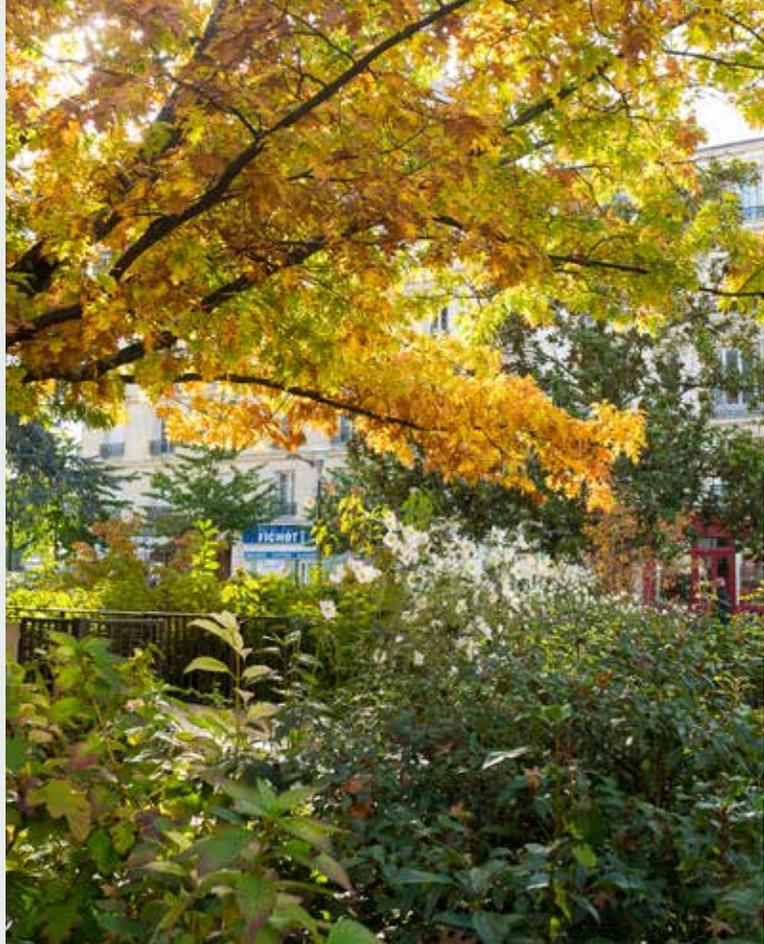
Les couples plus nombreux

→ Les Vincennois sont en majorité mariés (35,7 %), pacésés (7,9 %) et en union libre (12,4 %). Cependant une importante proportion de célibataires et de personnes divorcées (39,6 %) vit à Vincennes, dont bien sûr des familles monoparentales, qui représentent 16 % des ménages vincennois. Des familles pour lesquelles la proximité des écoles, des services administratifs et médicaux, des commerces comme des transports facilite grandement le quotidien.



Un bâti remarquable mais ancien

Le bâti date majoritairement d'avant 1990. Seuls 14 % des logements sont plus récents. C'est l'un des défis que la Ville doit relever, et elle a pris à bras-le-corps la rénovation énergétique des bâtiments. Tout d'abord, en se dotant d'une analyse fine de la situation grâce au travail du cabinet Carbone 4 (cofondé par Jean-Marc Jancovici) missionné dans le cadre de la co-construction du Pacte éco-citoyen. Ses conclusions étaient claires : les émissions de gaz à effet de serre sont à Vincennes majoritairement (66 %) liées aux consommations énergétiques des bâtiments (résidentiel et tertiaire). En second lieu, par un soutien actif aux propriétaires éligibles avec des aides pouvant aller jusqu'à 29 % du montant des travaux de ravalement ou d'isolation thermique, par exemple. Vincennes a également imaginé un Club Copro, en partenariat notamment avec l'Agence locale de l'énergie et du climat de l'est parisien ALEC-MVE (action 33) qui organise des rencontres, ateliers et conférences bisannuelles pour informer les copropriétaires des règles, aides de la Ville et possibilités en matière de ravalement, végétalisation, insalubrité, etc. Sans omettre les balades thermo-copro, circuits durant lesquels les experts de l'ALEC-MVE repèrent avec les habitants, à l'aide d'une caméra thermique, les défauts d'isolation ou fuites d'air des façades. À la clef : diagnostic et solutions. Et pour lutter contre l'habitat dégradé, en lien avec le Territoire et les services de l'État, une Convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain va permettre d'aider plus spécifiquement une trentaine d'adresses pour lesquelles un besoin particulier de réhabilitation a été identifié. Enfin, sachez que les défis techniques sont nombreux, car près de 65 % du territoire de la ville est situé en Site patrimonial remarquable (SPR), pour lequel la réglementation interdit toute isolation thermique ou phonique par l'extérieur des immeubles remarquables ou intéressants.



© Brooklyn studio

Une ville où l'on respire !

→ Un peu moins d'un Vincennois sur deux possède au moins une voiture. Une proportion qui devrait décroître dans les années à venir grâce à la tendance baissière de la population, mais aussi aux efforts intenses d'augmentation de l'offre de transport et de maillage cycliste. Déjà plus de 65 % des habitants utilisent les transports en commun pour se rendre au travail, et près de 13 % y vont à pied ou à vélo. Contre 15 % d'utilisateurs de la voiture. Une bonne nouvelle pour les mobilités douces comme pour les automobilistes, pour des déplacements apaisés dans la ville. Et respirer à Vincennes, c'est aussi renforcer la présence de la nature en ville. Le nouveau PLUi protège près de 50 % des espaces verts et 250 arbres sur les parcelles privées. Il entérine en outre un coefficient de biotope (part d'une surface aménagée définitivement consacrée à la nature) de 0,2, imposant un minimum de surface éco-aménagée dans tous les projets. Un objectif très ambitieux pour une ville aussi dense. Dans tous ses projets, Vincennes est fidèle aux outils dont elle s'est dotée, tels le Pacte éco-citoyen et l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN) du Plan national biodiversité, avec par exemple une politique de désimpermeabilisation des sols très active, dont les Vincennois constatent déjà les bienfaits au quotidien.

Ces chiffres, pris parmi d'autres trop nombreux pour être cités ici, témoignent de l'importance de répondre aux enquêtes de recensement menées dans la ville (lire p.52). Celles-ci sont indispensables pour que Vincennes évolue au rythme de sa démographie, anticipe ses transformations et offre un service public toujours plus efficace, de qualité et innovant.



© Hervé Chatael

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.



- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit



01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes



petits-fils.com



VINCENNES

CMI-S / CES

FACILITEZ-VOUS LE STATIONNEMENT !

Pour lutter contre **LA FRAUDE** et éviter tout risque de **FPS** aux titulaires de la **CARTE MOBILITÉ INCLUSION-STATIONNEMENT** et de la

CARTE EUROPÉENNE DE STATIONNEMENT

la ville de Vincennes vous invite à

vous **INSCRIRE** à l'accueil de l'hôtel de ville.



Liste des pièces à fournir sur vincennes.fr



À SUIVRE



30-31

Le portrait → **Mohammed Errafi**, alléger le quotidien

© Anne-Charlotte Compan



33

Ici ou là → **Vos nouveaux commerçants**



37

Rendez-vous → **Coline Serreau se raconte sur scène**



41

Rendez-vous → **Semaine Zen, se recentrer**

© François Dufaux



bio

express

13 juillet 1968

Naissance à Rabat (Maroc)

1974

Arrivée en France à Sens
(Yonne)

2018

Deuxième place au concours
Lépine pour son innovation et
fondation de Gravipack

2021

Installation du siège social de
Gravipack à Vincennes

Mohammed Errafi

L'enfant des rues devenu entrepreneur à succès

Une deuxième place au concours Lépine en 2018, des distinctions qui s'enchaînent ensuite et la collaboration avec les plus grands organismes d'État et groupes privés : Gravipack connaît un succès florissant ! Rien ne prédestinait pourtant son fondateur et actuel dirigeant, Mohammed Errafi, à devenir le dirigeant d'une société au chiffre d'affaires cumulant les millions d'euros. Portrait d'un inventeur visionnaire...

Bercé d'un sourire nostalgique, Mohammed Errafi évoque les premières années de sa vie avec un regard mêlé de bienveillance et de fierté. Séparé de son père, qui travaillait en France, et vivant avec sa mère à Casablanca, Mohammed connaît les réalités de la rue dès son plus jeune âge. « À cinq ans, je rêvais déjà d'ouvrir un orphelinat », se souvient-il. Arrivé en France en 1974, à l'âge de six ans, Mohammed découvre une nouvelle vie, marquée par un accès à l'éducation. Son grand frère, de six ans son aîné, lui apprend à lire et à écrire. Toutefois, Mohammed s'éloigne rapidement des bancs de l'école. À partir de 11 ans, il préfère fabriquer des jouets, pêcher ou chiner dans les décharges pour créer des sculptures.

Un parcours atypique

Cette ingéniosité débordante lui ouvre des portes inattendues. À 13 ans, il se lance dans la customisation de vêtements, achetant des chemises bon marché qu'il transforme en pièces uniques pour les amateurs de mode disco, et, dès 16 ans, il crée une marque de vêtements, rapidement rentable. À 18 ans, l'entrepreneur en herbe quitte la mode pour assouvir son envie de voyager. Il travaille dans la ferronnerie d'art et parcourt l'Europe et la France pendant 6 ans. Après un licenciement économique, il se forme en métallerie et génie civil, décrochant des diplômes en candidat libre. En 1995, un voyage au Maroc se transforme en séjour de dix ans. Recruté par Aluminium du Maroc, il y devient technico-commercial, bénéficie d'une formation d'ingénieur et mène une vie confortable. Cependant, en 2004, il décide de revenir en France pour approfondir ses connaissances en ingénierie des métaux.

La genèse de Gravipack

La vie de Mohammed bascule en 2005 avec la naissance de son troisième fils, atteint d'un lourd handicap visuel. Il met sa carrière de côté pour se consacrer entièrement à son enfant. « Quand tu as un enfant avec un handicap, ta vie passe au second plan », explique-t-il. Cette expérience de vie difficile – ponctuée de périodes de précarité où il dort dans sa voiture ou dans des hôtels insalubres – renforce sa

détermination. C'est dans ce contexte qu'émerge l'idée de Gravipack, un sac à dos révolutionnaire conçu pour alléger la charge et préserver le dos. Voyageant souvent afin de trouver des organismes spécialisés pour son fils, et transportant également des outils pour son activité de maintenance industrielle, Mohammed souffre de douleurs chroniques. En 2013, il commence à travailler sur son invention, testant et perfectionnant le concept à partir de simples tiges métalliques torsadées. En résulte un dispositif ergonomique qui redistribue le poids de manière optimale.

L'ascension d'un entrepreneur

En 2018, Mohammed présente son invention au prestigieux concours Lépine, où il décroche la deuxième place parmi 523 participants internationaux. Il reçoit également les médailles des ministères de la Défense et des Armées. L'intérêt pour Gravipack explose : les journalistes s'emparent de l'histoire, et des grands noms manifestent leur intérêt. Mais Mohammed choisit de conserver la maîtrise de son projet. Dans la foulée, il fonde son entreprise à Sens puis décide d'en implanter le siège social à Vincennes en 2021. Un choix stratégique et personnel. « Vincennes, c'est une qualité de vie exceptionnelle. Il y a le bois, c'est propre, sécurisé, et parfaitement accessible », confie-t-il. Aujourd'hui, Gravipack connaît une croissance continue, avec 13 brevets internationaux et des collaborations avec des géants comme la SNCF et Naval Group.

Un avenir ambitieux

Face à ce succès, Mohammed Errafi envisage de recruter des personnes en situation de handicap pour participer à l'assemblage des sacs et cherche à agrandir ses locaux, mais toujours à Vincennes. Son objectif : faire de Gravipack une entreprise à la fois rentable et inclusive. Avec un chiffre d'affaires déjà estimé à plusieurs millions d'euros, Mohammed incarne la réussite à force de détermination, d'innovation et d'une profonde humanité. Plus qu'un simple inventeur, il s'impose comme un modèle pour tous ceux qui aspirent à transformer l'adversité en opportunité. **Maxime Dupin**

Le piéton de Vincennes

Le paradoxe vincennois

On entend souvent vanter l'esprit provincial de Vincennes. Une sorte de douceur quasi-villageoise, mais qui serait en même temps urbaine et pressée ; un petit monde où tous les visages sont connus, mais avec une part d'anonymat citadin... Étendue comme un chat qui pandicule, liant d'est en ouest de toute sa longueur le lever au coucher du soleil, Vincennes livre assez facilement quelques clefs du mystérieux palimpseste de ses évolutions à travers les siècles : un Ouest urbanisé plus tôt dans la continuité parisienne, un Est légèrement moins serré – tout est relatif – où la campagne résista un peu plus, et des noms qui semblent inadaptés à ce constat ; rue des Vignerons, les vignes n'ont jamais poussé, rue des Laitières on entretient le souvenir du funeste destin vers l'abattoir de vaches qui paissaient bien plus à l'est, faisant surgir dans nos imaginaires les gais pâturages que certains d'entre nous fantasment comme pas si lointains, dans de saisissants raccourcis historiques qui créent un carambolage entre l'avant-hier et l'aujourd'hui en faisant fi des étapes intermédiaires. Comme si, héritage aidant de Rousseau venu chez nous rendre visite à Diderot, nous avions sans transition, nous Vincennois, bondi de l'état de nature à la modernité, et forgé des habitudes de ville avant tout le monde. En vrai, c'est un peu le cas.

Il suffit d'un séjour en province ou en moyenne couronne pour s'en convaincre. Dans la plupart des villes, l'amateur de nationales et de rocades traverse une zone commerciale riche d'enseignes clinquantes d'hypers et d'entrepôts discount, puis des zones résidentielles endormies avant de se garer pour déambuler enfin dans sa nudité piétonne sur les ramblas locaux. Vincennes, rassemblée sans espace à conquérir sur son étroit terroir, conçue avant la civilisation de la voiture, a saisi l'opportunité de son histoire pour offrir un centre envié et commerçant, environné de quartiers tout proches, certes

plus calmes mais jalonnés d'échoppes, jamais très éloignés de quoi que ce soit et tous marchables.

« Oh ben tout de même... Y en a que pour le centre et rien pour les quartiers, ravitaillés par les corbeaux... » Partant du principe que ce qui est excessif est insignifiant, laissons dire... « D'ailleurs des logements sociaux, y-z-en font qu'en périphérie, tu penses ». Cette antienne résonnait aux oreilles de votre piéton alors qu'il changeait de trottoir avenue du Château en raison d'un chantier de logements sociaux. Car des logements sociaux, il y en a surtout en fonction des opportunités foncières et des coûts puisque c'est l'argent public qui vient les cofinancer. « Admettons. Mais les arbres, les plantations, y'en a que pour les beaux quartiers. Suffit de comparer la rue de Lagny et la rue de Fontenay ». Ça dépend de ce qu'on veut : l'absence d'arbres rue de Lagny s'explique surtout par le passage de conduites qui nous permettent d'avoir le gaz et la lumière à tous les étages. Votre piéton attirera l'attention de son contradicteur sur l'absence d'arbres avenue du Château. « C'est parce qu'y préfèrent les arbres en pot, c'est moins cher ». C'est, rétablissons la vérité, parce que des canalisations stratégiques y passent pour alimenter en eau la population, et que c'est mieux que d'envoyer sa maisonnée la chercher au puits.

On voudrait, comme le suggérait Alphonse Allais, que les villes soient à la campagne ; que tous les quartiers soient au centre mais au calme ; pas d'antennes relais mais pas de zones blanches ; de l'eau et du gaz mais sans conduites souterraines ; se faire livrer des repas sans que les livreurs ne stationnent sous nos fenêtres mais que les restaurants gardent vitrine sur rue ; de l'herbe, des arbres, des vélos mais quand même une place pour ma voiture ; et qu'aucun avantage ne s'embarrasse d'inconvénients. Ah le délicat paradoxe que celui d'un village aux portes de Paris...

Le programme du Comptoir vincennois

Situé au 25 bis rue Raymond-du-Temple, le Comptoir vincennois, boutique éphémère de la Ville de Vincennes, accueille des artisans-créateurs.
Contact : 01 43 98 66 09
ou economie@vincennes.fr

Semaine du 3 au 9 février :
**Artothèque du Territoire
Paris Est Marne et Bois.**

Semaine du 10 au 16 février : **Shikeko par Elsa Bonhomme** : poupées en bois (kokeshi) d'inspiration japonaise uniques et réalisées à la main, aquarelles et peintures.
Soprass bijoux par Sophie Wronecki-Mackenzie : colliers de perles fantaisie, bracelets et boucles d'oreilles.

Semaine du 17 au 23 février :
Le loup et l'agneau par Jean-Paul Lellouche : vêtements en cuir et peau.

Semaine du 24 février au 2 mars :
Corinne Oddo Valette : céramiste
Véronique Kadi Lecrosnier : peinture – fleurs sur papier.



© Anne-Charlotte Compian



Label Créé à Vincennes

Instauré à l'été 2024, le label Créé à Vincennes a été remis à quatre nouveaux artisans vincennois. *La Fabrique de confitures*, pour ses confitures artisanales, produites et à retrouver dans la boutique du 18, rue Lejemptel, *Damien Valero*, artiste-graphiste dans son atelier du 7, rue de la Jarry, *On s'Emballa à la Française*, pour ses emballages réutilisables, et *Dessine-moi une poupée*, créatrice de poupées et d'objets de décoration en tissu. Ce label vient valoriser le savoir-faire vincennois, la conception et/ou la fabrication locale et met en avant les engagements éco-responsables des artistes, artisans et créateurs vincennois.

© François Dufaux



Bistrot Ben et Kei

Pour ce début d'année, deux amis de longue date, passionnés de cuisine, ont eu envie d'ouvrir un bistrot de quartier. Et c'est ici qu'ils ont décidé de poser leurs valises. En salle, c'est Ben qui est à votre service et en cuisine c'est Kei qui peaufine chaque recette. Chez eux, tout est fait maison : des gnocchis à la terrine de campagne en passant par les éclairs pralinés ! Appelé Bistrot Ben et Kei, cette adresse chaleureuse et gourmande propose donc une cuisine française de qualité et de saison. En bref, un restaurant de copains fait pour les copains mais aussi pour les familles ou les collègues. Les menus changent régulièrement donc n'hésitez pas à venir et (re)venir découvrir cette adresse. Comptez 20 euros pour un menu entrée-plat ou plat-dessert le midi et 46 euros pour un dîner en quatre temps.

19, avenue Georges-Clemenceau
Ouvert tous les midis du lundi au samedi, et les soirs du jeudi au samedi.

Petite enfance : un job-dating en février



Envie de travailler dans le secteur de la Petite enfance ? Ne manquez pas le job-dating consacré aux métiers de la petite enfance ! Que vous soyez auxiliaire de puériculture, éducateur(trice) de jeunes enfants, agent auprès des enfants, ou infirmier(ère) puériculteur(trice), c'est une occasion unique de : rencontrer des professionnels,

découvrir des opportunités d'emploi, donner un nouvel élan à votre carrière !

Job-dating Petite enfance
8 février, 9 h - 12 h - Salons de l'hôtel de ville

© François Dufaux



Ōskin

Ōskin vous accueille dans un espace moderne et épuré et vous propose des soins esthétiques et des traitements laser alliant efficacité et sérénité. Offrez-vous un moment de bien-être sur mesure dans un cadre élégant, apaisant et à la pointe des dernières technologies.

23, rue de la Jarry
Ouvert du lundi au samedi
uniquement sur rendez-vous

© François Dufaux



La Bulle de Beauté

Après de longues années aux côtés de Brigitte, Adeline a repris le salon, bien connu des habitants du quartier, notamment pour sa vitrine animée au gré des saisons ou pour les mercredis, spécialement pour les enfants ! Choisissez votre soin, que ce soit pour un événement ou pour votre quotidien, et laissez la magie opérer.

12, rue du Commandant-Mowat
Ouvert du mardi au samedi
de 9 h à 18 h

Lire, écouter, voir

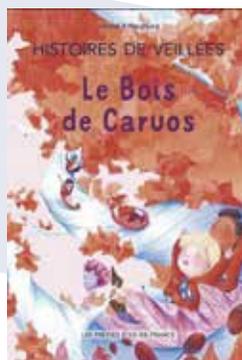


Miscellanées, l'élégance de la langue française

KARINE DIJOU

Karine Dijoud nous convie à une balade au gré des merveilles de la langue française. Si elle reprend des éléments tirés des miscellanées dispensées sur son compte Instagram, elle propose aussi des leçons de français inédites, des hommages à des auteurs et des citations qu'elle affectionne. Mention spéciale aux photos prises à Vincennes qui habillent les pages. Une manière d'appuyer sur l'esthétisme des mots. « *J'avais envie d'un beau livre, qu'on laisse sorti et feuilleté comme on veut et quand on veut. Il s'adresse aux amoureux du français ou à ceux qui veulent découvrir des particularités...* » Brillant et élégant, à l'image de Karine Dijoud et de son mot préféré, *nitescence*.

Éd. Le Robert, 192 p., 19,90 €

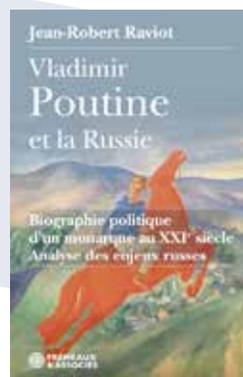


Histoires de veillées – Le Bois de Caruos, Tome 1

HEMVÉ ET NEYPTUNE

Le Bois de Caruos marque le premier tome d'une trilogie de contes pour enfants signée Hemvé pour l'écriture et Neyptune pour l'illustration (adhérente de l'association Vincennes Aquarelle). Avec ses intrigues fantastiques et ses personnages attachants, cette BD célèbre des valeurs universelles comme le courage, l'amitié et la découverte. Les héros, Théo et Myla, grandissent à travers des aventures empreintes de magie et de mystères. On les retrouvera ce mois-ci dans un deuxième tome, *La Journée à l'envers*, et en avril, dans un troisième, *Mystère, Mystères !* Un livre qui éveille les petits et les invite à grandir autrement.

Éd. Presses d'Île-de-France, 38 p., 14,90 €



Vladimir Poutine et la Russie

JEAN-ROBERT RAVIOT

S'attaquer à une biographie de Vladimir Poutine, dans le contexte que chacun connaît, n'est pas chose aisée. Jean-Robert Raviot a décidé d'aborder les choses avec nuance et sous le prisme de la question historique. Car l'homme du Kremlin s'inscrit en effet dans une tradition autoritaire de l'État. Il fixe l'image de la Russie dans le temps. Si certains cultivent des préjugés géopolitiques à l'égard de Poutine, ce livre a pour ambition de les faire tomber. Un ouvrage conçu à la fois pour le grand public et les dirigeants actuels.

Éd. Frémeaux & Associés, 160 p., 20 €

DEUX EXPOS SINON RIEN !



Salle des fêtes de l'hôtel de Ville

Retrouvez les œuvres des 25 adhérents de l'association Vincennes Aquarelle pour leur traditionnelle biennale avec cette année, deux invités d'honneur : Annie Madec, impressionnée par la peinture de Joan Mitchell et aspirant à une aquarelle décomplexée, et Michel Perot, peignant des espaces urbains et conjuguant sur la toile documentation et expérience vécue. L'occasion de découvrir différentes techniques et de porter un autre regard sur ce genre pictural, résolument ancré dans la modernité.

Du 7 au 15 février. Ouverture tous les jours de 14 h à 18 h, même le dimanche !

Rue intérieure de Cœur de ville

Figures Libres par Lydie Bonnaire



Costumière, la sœur de Sandrine Bonnaire partage avec celle-ci le goût du cinéma. Mais Lydie Bonnaire est aussi une artiste qui use du fusain et de la couleur pour donner vie à des portraits de femmes. « Mes tableaux sont une rencontre qui intervient par le regard que le public porte à ces

femmes et que celles-ci leur renvoient, un peu comme ces photos prises au début du siècle. C'est une invitation à observer la femme dans tout ce qu'elle est », confie celle qui avoue être sensible au modèle féminin incarné par Françoise Sagan, toute en fantaisie et en liberté.

À voir du 13 février au 15 mars.

Morgane Huby

3 questions à Fanny et Anne-Sophie Lesage, auteures de *Ça nous arrive à toutes*



Les jumelles vincennesoises reviennent avec un nouveau livre, toujours aussi drôle que profond. Dans *Ça nous arrive à toutes*, on suit les aventures d'Alma, « hyper penseuse, hyper rêveuse, hyper angoissée, hyper tout », qui a ouvert son petit café après un burn-out. À la lecture, on rit, on pleure, on s'étonne, et on pioche ici et là des idées pour soi, pour se faire du bien et éviter d'atteindre ce terrible point de bascule qu'est le burn-out.

Qui vous a inspiré le personnage d'Alma ?

Il est difficile de cacher que nos écrits sont naturellement inspirés de faits réels. On puise bien sûr notre inspiration dans nos vies de femmes, mais aussi dans celles des femmes qui nous entourent ! À travers le parcours d'Alma, nous voulions avant tout écrire l'histoire d'une reconstruction. Ancienne cheffe pâtissière qui a subi un burn-out, Alma est une héroïne qui affronte ses doutes, ses angoisses, son syndrome de l'imposteur (là encore, une pure fiction !) et qui avance pas à pas sur le chemin de la résilience. Aujourd'hui, plus d'une personne sur quatre est concernée par les troubles de la santé mentale, et il était important pour nous d'aborder ce sujet et d'inviter à libérer la parole.

Pensez-vous que toutes les femmes sont un peu comme Alma, « trop-tout » ?

On n'est jamais trop ! Si ce n'est trop dures avec nous-mêmes ! Trop sujettes à des injonctions de toutes parts et un combat quasi vain pour garder la tête hors de l'eau. Ce livre est justement un appel à la bienveillance avec nous-même. À apprendre à mieux se connaître et à s'accepter. Même si ce n'est pas toujours facile. Comme l'écrit Florence Servan-Schreiber qui a eu l'amitié de nous signer la préface du livre, ce récit est « une ode au fait que

nous appartenons toutes à la clique des femmes vivantes qui feront de leur mieux – car plus que le mieux n'existe pas encore. » C'est d'ailleurs pour cette raison que la distance et l'humour sont essentiels. L'humour permet de traiter de ce qui nous touche tout en essayant de rassurer et de déculpabiliser, avec une légèreté toute mesurée pour ne rien enlever à l'importance du sujet. L'humour est une ressource précieuse, et c'est notre meilleure défense, que ce soit dans l'écriture ou dans la vie !

Si vous aviez un conseil de survie pour celles qui se reconnaîtront dans votre personnage d'Alma ?

Se rappeler que si demain le sol se dérobe sous nos pieds, il y aura une main pour nous relever. Car ce livre est un appel à la sororité, au collectif. D'ailleurs, Alma épaula à son tour ceux qui franchissent la porte de son café Le Sans Nuage. Une façon pour nous de souligner l'importance d'être soutenues quand on traverse une épreuve comme le burn-out, qui nous transforme profondément. Et puis surtout, il ne faut jamais oublier, comme le dit la chanteuse Zaho de Sagazan, que si le ciel s'assombrit, « il fait toujours beau au-dessus des nuages ».

Propos recueillis par Cécile Blaize et Laure Marescaux

Ça nous arrive à toutes, éd. Robert Laffont, 176 p., 18 €

RENDEZ-VOUS

+ d'infos sur
www.vincennes.fr



36

Jusqu'au samedi 1^{er} mars

CONCOURS (1) Planche BD

Dans le cadre de la deuxième édition de *Sors de ta Bulle !*, semaine consacrée à la bande dessinée, à la Médiathèque du 15 au 22 mars, un concours de planche de BD vous est proposé. N'hésitez pas à voir large et à faire parler votre créativité ! À la clef, des bons d'achat de livres pour se faire plaisir. Le concours est ouvert à tous à partir de 7 ans, et il se divise en trois catégories : enfants de 7 à 10 ans, ados de 11 à 15 ans et adultes à partir de 16 ans et plus. Pour participer, il suffit de créer une planche ou un strip original sur un format A4 ou A3. Une fois finalisée, la planche papier est à déposer à la médiathèque Cœur de ville ou la planche numérique à envoyer par courriel à bibliothequesconcours@vincennes.fr jusqu'au 1^{er} mars 2025. Pour les fichiers numériques : intitulez votre fichier par votre nom_prenom_âge (fichiers acceptés : PDF, JPEG, PNG). Un jury composé de bibliothécaires départagera les participants. Vous recevrez les résultats par mail la semaine du 10 mars 2025. Les planches lauréates seront diffusées sur les différentes publications municipales (numérique et papier) pour que tous puissent en profiter et les admirer.

Mardi 4 février

DÉMOCRATIE Rencontre de quartier Vignerons (lire p.21)

▲ 19 h - Club des Vignerons

CONFÉRENCE (2) Maghreb : trois pays, trois destins

Par **Anthony Bellanger**, journaliste, chroniqueur sur France INFO TV, BFM TV et ARTE. Il s'est spécialisé dans les affaires internationales depuis le début de sa carrière, notamment à *Courrier international* où il a travaillé pendant 15 ans, ou à *France Inter*. Difficile d'imaginer pays plus proches culturellement et géographiquement que la Tunisie, l'Algérie et le Maroc : tous trois isolés du reste de l'Afrique par le Sahara, et partageant le même destin méditerranéen, les mêmes langues, la même religion et la même histoire (possessions lointaines de l'Empire ottoman, puis protectorats et colonies françaises). Et pourtant, la frontière est hermétiquement fermée entre le Maroc et l'Algérie. Quant à la Tunisie, elle semble se tourner plus naturellement vers l'Italie ou la Libye que vers Alger ou Rabat. Pourtant, un « marché unique » ou une « union maghrébine » serait à l'évidence bénéfique pour un ensemble démographique qui pèse 100 millions d'habitants et une population jeune, bien formée et qui a soif de modernité.

▲ À 19 h 30 - Auditorium Jean-Pierre-Miquel, Cœur de ville - Plein tarif 8 € / Tarif réduit 5 € - Renseignements au 01 43 98 65 32 ou sur vincennes.fr

Mercredi 5 février

SENIORS Atelier crêpes intergénérationnel

Avec le centre de loisirs élémentaire Sud Vernaudon.

▲ 14 h 30 - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

VISITE Le tombeau des Braves

La bataille de Sidi-Brahim (1845) est un moment fort dans la mémoire des Chasseurs à pied. Les ossements des soldats tués lors de ces combats furent rassemblés dans le « Tombeau des Braves » en Algérie puis déposés au château de Vincennes en 1965 dans une crypte située sous la tour du Roi. Lors de cette visite, vous découvrirez également le Musée des Chasseurs et comprendrez en quoi leur histoire est étroitement liée à celle de Vincennes.

▲ À 15 h - Durée 1 h 30 - Groupe limité à 15 personnes - Plein tarif 8 € / Tarif réduit 5 € - Réservations uniquement sur tourisme-vincennes-marnebois.fr ou à l'accueil de l'Office de tourisme - Plus d'infos au 01 85 44 01 78 et via tourisme@pemb.fr

Jeudi 6 février

SENIORS Papotage

« Le charme indéfinissable qui nous rend unique »

▲ 14 h 30 - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

Vendredi 7 au samedi 15 février

EXPOSITION (3) Vincennes Aquarelle

L'association a le plaisir de vous inviter à la Biennale de Vincennes Aquarelle, un événement exceptionnel qui mettra en lumière le talent et la créativité d'artistes aquarellistes de l'association. Cette année, l'association a le plaisir de vous annoncer la participation d'Annie Madec et Michel Perot qui partageront leur expertise et passion pour l'aquarelle. Ils vous attendent nombreux pour cet événement artistique ! (lire p.35)

▲ Tous les jours de 14 à 18 h - Salle des fêtes, hôtel de ville - Plus d'informations via vincennes.aquarelle.free.fr

Vendredi 7 février

THÉÂTRE La Belle Histoire de Coline Serreau

Lire p.37.

▲ 20 h - Auditorium Jean-Pierre-Miquel, Cœur de ville - Tarif 30 €, réduit 21 €, Divertissimo 18 € et Pass trio 15 € - Renseignements 01 43 98 67 71 ou sur vincennes.fr



Jusqu'au 11 février

ÉVÉNEMENT Festival Ciné Junior

Dans le cadre de la 35^e édition de Ciné-Junior, le cinéma Le Vincennes propose les diffusions suivantes :

Mercredi 5 février à 14 h :
Pingu (dès 3 ans) - 40 min.

Samedi 8 février à 14 h :
Petite frousse (dès 3 ans) - 46 min.

Dimanche 9 février à 14 h :
Rue Cases-Nègres (dès 8 ans) - 1 h 43.

Toutes les séances seront précédées d'une présentation et/ou suivies d'un atelier ou d'un Ciné-club Junior. Tous les ciné clubs junior sont à 5 € pour les moins de 26 ans, accessible aussi sur le Pass Culture.

▲ Programme complet sur : cinemalevincennes.com/festival

COTÉ MÉDIATHÈQUE : Ciné-concert « Sens dessus dessous »

En partenariat avec le Forum des images. Six courts métrages d'animation accompagnés par le musicien et bruiteur Jean-Carl Feldis.

▲ Samedi 8 février à 10 h - Salle des Académiciens, Cœur de ville - Durée 45 minutes - Réservation à l'Espace jeunesse ou au 01 43 98 67 51 à partir du 17 janvier

Coline Serreau : « Aucun acteur ne voulait jouer dans Trois hommes et un couffin »

Coline Serreau, réalisatrice émérite et à succès, revient sur scène. Cette fois, pas dans l'un des nombreux classiques qu'elle a pu interpréter mais dans une création (très) personnelle et seule en scène. Interview.



© Camille Deslancées

On vous connaît surtout comme la réalisatrice de Trois hommes et un couffin, La Crise ou encore La Belle Verte. Avec ce spectacle, vous êtes seule en scène. Comment a émergé l'idée ?

C.S. : « Depuis toujours, j'entretiens une relation forte avec le public. C'est lui qui me guide quand je travaille sur un scénario ou quand je filme. Avec ce spectacle, j'avais envie de me raconter, mais pas pour moi : d'abord et avant tout pour le public. J'avais envie aussi de lui parler plus directement et plus franchement. Je souhaitais revisiter le concept de one-woman show en donnant de la place à l'improvisation, à la souplesse. C'est comme si le public venait converser avec moi. Certes, il y a une trame, mais je peux improviser tous les soirs, ce qui rend chaque spectacle unique et le rapport au public plus intime, voire amical. »

À quoi peut-on s'attendre quand on vient vous écouter ?

C.S. : « Je raconte plein d'histoires, d'anecdotes, à propos de certains tournages ou de mon propre parcours, par exemple quand aucun acteur ne voulait jouer dans *Trois hommes et un couffin*... Tout cela est ponctué d'extraits vidéos qui permettent d'illustrer certaines choses que peu de gens savent me concernant. J'ai notamment intégré des images de mon numéro de trapèze car toute ma vie j'ai fréquenté l'école du cirque d'Annie Fratellini. Il y a aussi des références au hip-hop, un courant musical que j'aime et que

j'ai intégré dans quelques-uns de mes spectacles et dans mes mises en scène à l'Opéra Bastille. Ce spectacle raconte mon parcours, mon métier, avec autodérision, car le rire reste pour moi la meilleure façon de toucher les gens. Je lis certaines scènes de mes films comme celle de Maria Pacôme dans *La Crise*, ou des scènes de *La Belle Verte*. Le public a fait de ces scènes des moments cultes qui illustrent des phénomènes de société et qui dépassent le seul rire. Sur scène, les réactions du public nous guident, continuent à nous apprendre notre métier. »

Enfin, que diriez-vous au public vincennois pour l'inciter à venir ?

C.S. : « Je suis très contente de revenir sur cette scène que j'affectionne. Mon père, Jean-Marie Serreau, a fondé le Théâtre de la Tempête à la Cartoucherie un peu avant Ariane Mnouchkine, je connais donc la ville depuis longtemps. Je vais m'employer à rendre les gens heureux, à les faire rire sans vulgarité. En ce moment, on en a bien besoin. En tout cas, je continuerai à faire des comédies qui s'attachent à prendre le pouls de la société et, j'espère, à faire réagir, bouger, changer et, bien sûr, aimer le monde. »

▲ *La Belle Histoire* de Coline Serreau
Vendredi 7 février - 20 h
Auditorium Jean-Pierre-Miquel - Tarif plein 30 € / Tarif réduit 21 € / Tarif Divertissimo 18 € / Pass Trio 15 € - Renseignements et réservations au 01 43 98 68 87 et sur vincennes.fr



Samedi 8 février

FORUM EMPLOI (4) Job dating Petite enfance

Lire p.33

▲ 9 h - 12 h - Hôtel de ville

PETITE ENFANCE Les Tabliers de Christelle

Quand un tablier raconte... un temps pour entendre, s'émerveiller et partager un moment avec votre enfant en écoutant des histoires autrement.

▲ 10 h 30 - Bibliothèque Est - 18 mois à 3 ans - Durée 30 min - Réservation à la Bibliothèque Est ou au 01 43 74 66 43

OFFICE DE TOURISME Balade vincennoise

Partez à la découverte de Vincennes et de son histoire au cours de cette balade à travers plusieurs quartiers de la ville, permettant d'évoquer les multiples transformations de celle-ci, de l'ancien bourg rural de la Pissotte jusqu'à la commune actuelle, en passant par l'ancienne ville militaire et industrielle.

▲ 15 h - Plein tarif 8 € / Tarif réduit 5 € - Réservations à l'accueil de l'Office de tourisme - Plus d'infos au 01 85 44 01 78 et via tourisme@pemb.fr



VISITE L'hôtel de ville de Vincennes

L'hôtel de ville illustre tout à la fois le style néo-Renaissance, sur le modèle de l'hôtel de ville de Paris, et le style Art déco, par les décors intérieurs remarquables réalisés lors de son agrandissement en 1935. Certains décors exceptionnels lui ont valu de bénéficier de mesures de classement au titre des monuments historiques. Le chantier de restauration des façades, achevé en 2023, a permis de redonner tout son éclat à l'édifice.

▲ À 15 h - Durée 1 h 30 - Plein tarif 8 € / Tarif réduit 5 € - Réservations uniquement sur tourisme-vincennes-marnebois.fr ou à l'accueil de l'Office de tourisme - Plus d'infos au 01 85 44 01 78 et via tourisme@pemb.fr

MÉDIATHÈQUE (5) Ciné-concert

Retrouvez dans le cadre de Ciné junior 2025 *Sens dessus dessous*. En partenariat avec le Forum des images. Jean-Carl Feldis, musicien et bruiteur, réinterprète la bande-son de 6 films d'animation en direct pendant la projection.

▲ 10 h - Salle des Académiciens, Cœur de ville - 2 à 3 ans - Durée 45 minutes - Réservation à l'Espace Jeunesse

Lire également p. 37.



Mise en jeu

Un rendez-vous convivial mensuel pour découvrir des jeux de société variés et originaux. Ce mois-ci, *Trek 12*, une aventure en « roll & write » (on lance les dés et on écrit dans son carnet de bord) sur les sommets de l'Himalaya.

▲ 16 h 30 - Espace Musique, Cœur de ville - À partir de 8 ans - Durée 1 h 30 - Réservation à l'Espace Musique ou au 01 43 98 67 49

CONFÉRENCE Nouveaux regards sur Marie-Antoinette

La Société des Amis de Vincennes vous propose cette conférence donnée par Charles-Éloi Vial, archiviste paléographe, docteur habilité en histoire, conservateur au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Après de nombreuses années de recherche, cette biographie se démarque des œuvres antérieures en disséquant les strates de l'historiographie pour rétablir la figure originale de Marie-Antoinette. Elle met en évidence le rôle politique et diplomatique qu'a joué la reine de France, sans omettre, bien évidemment, ses liens avec son époux, ses enfants et ses amis intimes, parmi lesquels Fersen, soulignant son influence peu connue sur le gouvernement.

▲ 15 h - Salle Paul-Rumeau, Maison des Associations - Tarif 5 €, 3 € Le Club, 3 € pour les moins de 26 ans, gratuit pour les membres - Plus d'informations via amis.vincennes@gmail.com

Dimanche 9 février

COURSE (6) Les Foulées de Vincennes

Dans l'écrin exceptionnel qu'offrent les rues de Vincennes et le Bois, venez encourager le courageux coureurs des 10 km, 5 km, 2 000 m et 800 m !

9 h : 10 km « compétition »

10 h 15 : 5 km « loisir »

11 h : 10 km « loisir »

12 h 30 - 45 : Courses enfant

(800 et 2000 m)

▲ Plus d'infos sur sportpassionorganisation.com/les-foulees-de-vincennes/ - Sur les impacts en matière de circulation, plus d'informations sur vincennes.fr

SOLIDARITÉ Concert classique au profit d'Entraide & Partage

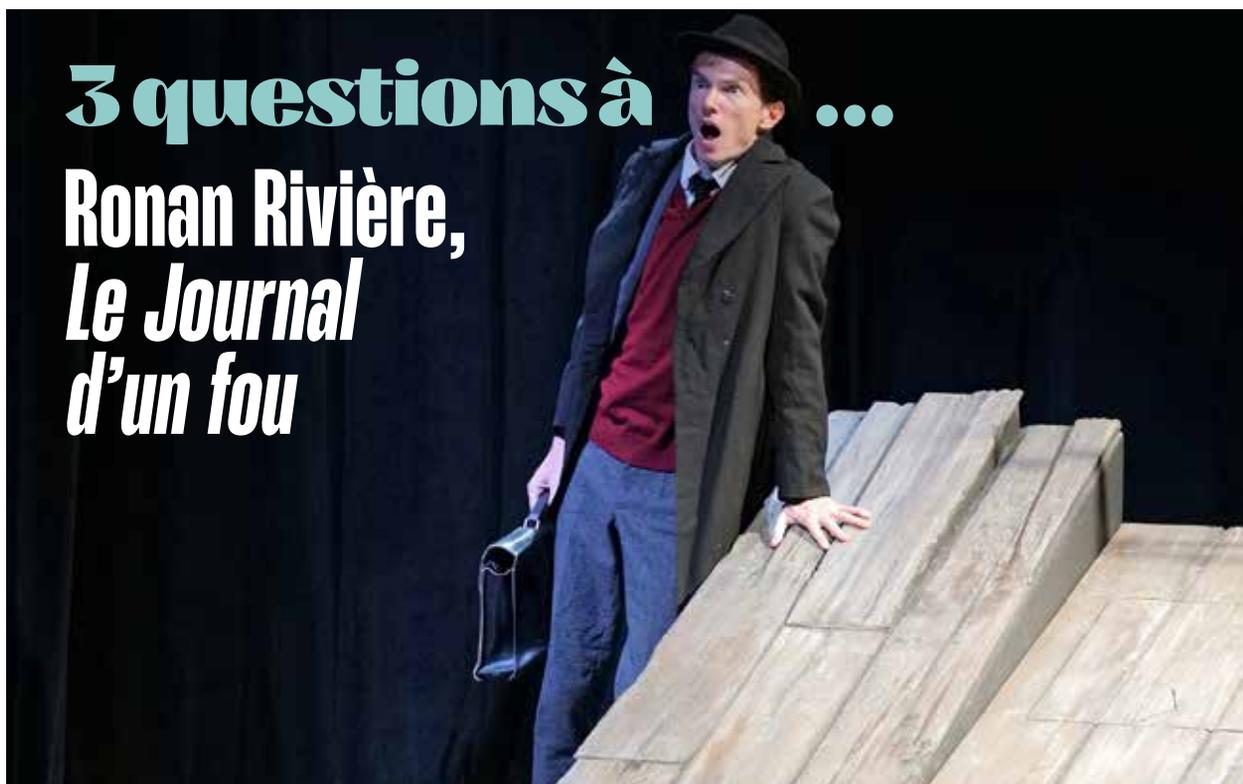
Avec la participation de Christiane Becker-Derex et Anne-Marie Chassaing (pianistes) dans des œuvres de Debussy et Rachmaninoff à 4 mains, avec également Anne Derex (altiste) et ses amis du duo au quintette dans des œuvres de Brahms, Schubert...

▲ 16 h 30 (entrée à 16 h 15)

- Auditorium Jean-Pierre-Miquel, Cœur de ville - Entrée libre dans la limite des places disponibles, libre participation en fin de concert au profit des personnes en difficulté aidées par Entraide & Partage - Plus d'informations via entraideetpartage@free.fr

3 questions à ...

Ronan Rivière, *Le Journal d'un fou*



© Ben Dumas

Dans cette pièce dans laquelle vous incarnez le rôle de Poprichtchine, vous signez aussi la mise en scène. Que représentent cette pièce et ce rôle dans votre parcours artistique ?

R.R. : « Je suis passionné par l'écriture de Gogol. Avec ma compagnie, nous jouons depuis plus de 10 ans *Le Revizor* et avons joué *Le Nez* plus d'une centaine de fois. *Le Journal d'un fou* est le texte le plus connu de Gogol, texte qui n'est pas théâtral et qui a pourtant été beaucoup joué. Cela a donc été un challenge pour moi de proposer une adaptation qui ne soit pas trop convenue. J'ai souhaité mettre en lumière l'humour du texte sans dénaturer le propos de Gogol, humour qui permet justement de dédramatiser la situation : l'histoire d'un homme sous l'emprise de la schizophrénie. La dimension corrosive de cet humour m'a aussi particulièrement intéressé. J'ai également choisi de mettre en scène le personnage de Mavra, la domestique de Poprichtchine, qui, à la fois, est très attachée à lui et a un côté terrien. Amélie Vignaux, de par sa formation de mime, a une façon de jouer très efficace et notre duo fonctionne très bien. Et sur scène aussi, Olivier Mazal, le pianiste, alterne des morceaux de Prokofiev aériens avec un répertoire plus puissant, comme pour illustrer les deux états par lesquels passe Poprichtchine. Enfin, le décor à la Dickens a aussi un impact sur le spectacle. »

À ceux qui ne connaissent pas Gogol et hésiteraient encore à venir, que diriez-vous ?

R.R. : « Gogol est un auteur russe très accessible. Son langage simple et direct parle à tout le monde, contrairement

à d'autres artistes russes comme Dostoïevski. On attribue souvent aux auteurs russes une image de sérieux et de tristesse, or, ce n'est pas toujours le cas ! Certes, la pièce parle d'un sujet grave, la schizophrénie mais avec humour et légèreté. Elle donne une vision positive de cette maladie complexe, montre que ceux qui en souffrent ne sont pas forcément agressifs, au contraire... On peut donc tout à fait venir voir la pièce dès 14-15 ans. J'espère aussi donner envie de lire ou relire *Les Nouvelles de Pétersbourg* ou d'autres pièces de Gogol et, plus largement, la littérature russe. Ayant été jouée plus de 100 fois, la pièce est maintenant rodée et cela nous confère une plus grande liberté dans le jeu, ce que le public pourra apprécier. »

Vous qui êtes vincennois depuis 10 ans, cela vous fait quoi de venir jouer à côté de chez vous ?

R.R. : « En septembre 2023, nous avons répété une partie du spectacle et créé les lumières à l'Espace Sorano. Il s'agissait d'adapter la pièce jusqu'ici jouée en extérieur (aux Grands Écuries de Versailles) à un lieu intérieur. J'ai aussi déjà joué *Le Roman de Molière* et *Faust* à l'Espace Sorano il y a quelques années. C'est un lieu que j'affectionne, où le public est réactif et vivant. Vincennes est une ville qui vit et s'anime toute l'année, ce que j'aime particulièrement. »

▲ Samedi 8 février 20 h

Dimanche 9 février 17 h

Le Journal d'un fou

Théâtre Sorano - Tarif plein 23 € / Tarif réduit 17 € /

Tarif adhérent 15 € / Pass Trio 15 € - Renseignements et réservations au 01 43 74 73 74 et sur [espacesorano.com](https://www.espacesorano.com)



Mardi 11 février

CONFÉRENCE (7)

Milan, une grande ville d'art

Par Lionel Cariou de Kerys, conférencier pour une cinquantaine de villes et associations d'Île-de-France. Capitale mondiale de la mode et du design, Milan est une ville qui, sous une apparence moderne, a su préserver un remarquable patrimoine témoignant de la diversité et de l'évolution des styles qui s'y sont succédé au fil des siècles. Des églises Sant'Ambrogio et Sant'Eustorgio à la Galleria Vittorio Emanuele II, en passant par le Castello Sforzesco, le Duomo, la Brera et la Scala, Milan est une ville qui regorge de merveilles artistiques et architecturales.

▲ À 14 h 30 - Auditorium Jean-Pierre Miquel, Cœur de ville - Plein tarif 8 € / Tarif réduit 5 € - Renseignements au 01 43 98 65 32 ou sur vincennes.fr

VISITE

L'Église Saint-Louis de Vincennes

L'église Saint-Louis est un très bel exemple du renouveau de l'art sacré au début du XX^e siècle. Les architectes Jacques Droz et Joseph Marrast ont réuni sur le chantier artisans et artistes parmi les plus réputés de ce courant pour créer des décors exceptionnels : Maurice Denis et Henry Marret (décors peints), Maurice Dhomme (céramiques) ou encore

Raymond Subes (feronnerie). L'église a été classée au titre des Monuments historiques dans sa totalité en 1996. Un important chantier de restauration est actuellement en cours : certaines parties du décor ne sont pas visibles. Mais, durant cette période, l'équipe de techniciens en charge du chantier pourra exceptionnellement vous faire bénéficier de leur expertise sur les techniques mises en œuvre pour la restauration des fresques d'Henry Marret qui retrouveront tout leur éclat.

▲ À 15 h - Durée 1 h 30 - Plein tarif 8 € / Tarif réduit 5 € - Réservations uniquement sur tourisme-vincennes-marnebois.fr ou à l'accueil de l'Office de tourisme - Plus d'infos au 01 85 44 01 78 et via tourisme@pemb.fr

CONSERVATOIRE

Concert des ensembles

À 19 h 30, l'ensemble à vent de cycle, composé de 20 élèves, et l'harmonie junior, rassemblant 43 élèves, se succèdent sur scène, suivis à 20 h 15 par le grand ensemble, regroupant 54 élèves, pour présenter le travail réalisé depuis le début de l'année.

▲ 19 h 30 puis à 20 h 15 - Auditorium Jean-Pierre Miquel, Cœur de ville - Entrée libre dans la limite des places disponibles - Durée 1 h

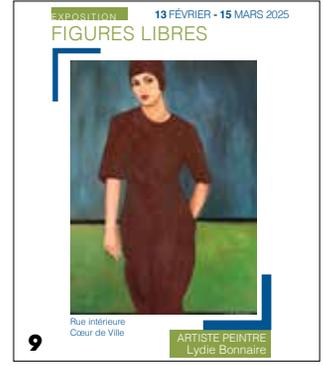


TOILES DU MARDI (8)

Les Délices de Tokyo de Naomi Kawase (2015)

Présentation par Marie-Camille Bouchindomme, docteure en études cinématographiques, enseignante à la Sorbonne Nouvelle, auteure et critique de cinéma. Quel est le secret de la délicieuse pâte de haricots rouges qui compose les *dorayakis* japonais ? À Tokyo, Tokue cuisine cette douceur depuis près de cinquante ans quand elle rejoint la bande échoppe de Sentaro. Les clients se bousculent alors pour goûter les pâtisseries de cet insolite duo. Bouleversée à la lecture du roman de Durian Sukegawa, Naomi Kawase décide d'en faire l'adaptation. Persuadée qu'une « recette de cuisine peut changer une vie », la réalisatrice livre un récit de transmission aux couleurs des cerisiers en fleurs. La projection est suivie d'un débat.

▲ Accueil à partir de 19 h, séance à 19 h 30 - Espace Sorano - Tarif plein 7 €, tarif réduit 4 € - Plus de renseignements au 01 43 98 67 71, sur vincennes.fr ou également via espacesorano.com, 01 43 74 73 74



Jeudi 13 février au samedi 15 mars

EXPOSITION (9)

Figures libres par l'artiste plasticienne Lydie Bonnaire

Lire p.34

▲ Rue intérieure de Cœur de ville - Entrée libre - Plus de renseignements au 01 43 98 67 71 ou sur vincennes.fr

Jeudi 13 février

CONSERVATOIRE

Heures musicales

Seuls ou en groupe, les élèves jouent un morceau préparé avec leur professeur. Les heures étant soumises à la bonne préparation des élèves, il se peut que certaines soient annulées au dernier moment. Il est donc préférable de vérifier, la veille, sur vincennes.fr qu'elles ont bien toujours lieu.

▲ 19 h 30 - Salle Berlioz, Cœur de ville - Entrée libre dans la limite des places disponibles - Durée 1 h environ

CONFÉRENCE

"Censure, budget, pouvoirs du président, adoption des lois, solidité des institutions, etc : que dit/que ne dit pas la Constitution ?"

Conférence-débat proposée par Jean-Pierre Camby et Jean Gaeremynck.

▲ Jeudi 13 février - 20 h 30 Maison des associations (Salle Paul-Rumeau). Entrée libre. Lire p. 12.

Lundi 10 février au vendredi 14 février

ÉVÉNEMENT

Semaine Zen

Cette semaine, les seniors de Vincennes sont à l'honneur avec des activités enrichissantes et variées, une belle occasion de découvrir de nouvelles passions et de se reconnecter à soi-même. Chaque jour, deux activités différentes de 2 heures chacune (10 h à 12 h le matin, de 14 h 30 à 16 h 30 l'après-midi) sont proposées, pour un programme diversifié qui saura plaire à tous. En clôture, un goûter préparé par l'un des artisans de la Ville viendra ponctuer vos après-midi sur une note savoureuse. Avis aux amateurs de boissons chaudes : le Palais des Thés vous propose une sélection de thés raffinés en début de journée, et, chaque après-midi, profitez de leurs délicieuses tisanes.

- **Lundi 10 février** sera placé sous le signe de la nature. En matinée, Valérie Capelli animera un atelier consacré au miel et à l'apithérapie. L'après-midi, Marion Roussel et Artemisia Plantes vous invitent à un atelier de création végétale. **La Boulangerie Pâtisserie Fred** ouvre la semaine avec un premier goûter délicieux et gourmand.
- **Mardi 11 février**, votre corps sera au centre de l'attention. En matinée (début 10 h 30), Jean-Jacques Panissie, sophrologue, explorera la question : *Comment la sophrologie peut-elle aider les personnes souffrant d'acouphènes ?* L'après-midi, laissez votre corps et votre esprit s'exprimer grâce à la danse « Nia », animée par Marie Casery. Pour conclure cette journée en douceur, les créations chocolatées de **Laurent Duchêne** viendront ravir vos papilles.
- **Mercredi 12 février**, l'art sera à l'honneur. Commencez la matinée par un atelier avec Millepages animé par Pascal Thuot, qui vous dévoilera les nombreuses facettes culturelles de la célèbre librairie, bien au-delà des livres. Place au théâtre l'après-midi avec Huguette Didi. Laissez libre cours à votre créativité en improvisant et en vous exprimant de diverses manières, dans une ambiance conviviale et joyeuse, idéale pour se détendre. Pour clôturer la journée, **Les Merveilleux** vous régaleront avec une touche gourmande irrésistible.
- **Judi 13 février** est consacré à la redécouverte de votre corps et de ses bienfaits. Débutez la journée avec Michèle Cataldi, qui vous initiera aux mouvements simples et doux du massage Shiatsu. L'après-midi, Claire Servian vous invite à un atelier d'initiation à la voix lyrique. Pour conclure cette journée de bien-être, savourez les fruits de la boutique **Le Verger**, une touche finale pleine de douceur.

 **VINCENNES**

10 au 14
février

semaine
Zen
attitude senior



RÉSERVATIONS :

Espace Régine-et-Pierre-Souweine - 70 rue de Fontenay - 01 43 98 66 90 - animationsseniors@vincennes.fr



- **Vendredi 14 février**, on clôt la semaine en beauté avec un programme empreint de bien-être et de créativité. En matinée, Shana Felici, de l'agence d'aide à domicile **Petit-Fils**, partagera des astuces pour améliorer le confort et la sérénité des seniors à domicile. L'après-midi, Morgane Le Norcy, tisserande et créatrice, vous propose une démonstration de tissage. Pour terminer cette semaine, laissez-vous transporter au pays du soleil couchant avec le goûter oriental offert par **Les Saveurs du Maroc (Djamila)**. Une délicieuse conclusion à cette semaine consacrée aux seniors !

▲ Retrouvez le programme sur vincennes.fr et dans les accueils de la ville. Conférences en entrée libre dans la limite des places disponibles. Inscription préalable aux ateliers obligatoire via le 01 43 98 66 90 - animationsseniors@vincennes.fr.



10

Vendredi 14 et samedi 15 février

ÉVÉNEMENT (10) Premier Salon des minéraux à Vincennes

Le premier Salon des minéraux, gemmes, bijoux et fossiles de Vincennes ouvre ses portes le vendredi et le samedi. Les anciens élèves de l'École des gemmes devenus gemmologues vous dévoilent leur sélection de pierres précieuses. Découvrez les bijoux tissés à la main de Jacinta Lemenn. Le chercheur d'or Cyril Calvayrac apprendra aux plus jeunes l'orpaillage ou comment on recherche de l'or en amateur. Le paléontologiste Thibault Taillandier exposera ses moulages de Dinosaures, et Kévin Chartier ses couteaux en silex. Les fossiles des collectionneurs présents retiendront l'attention des passionnés. Bijouterie, gemmologie, paléontologie, lithothérapie... que vous soyez collectionneur, professionnel ou simple curieux, trouvez idées-cadeaux et trésors pour tous les budgets.
▲ 10 h à 18 h 30 - Espace Sorano - Entrée 6 €, 3 € pour les - 18 ans - Concert gratuit de Radio Jumbo à 13 h - Réservation : association protectiondesoceans@gmail.com

Samedi 15 et dimanche 16 février

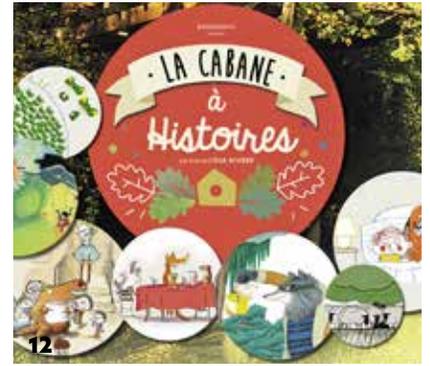
CONSERVATOIRE (11) Les Clés d'Euphonia

Pour la 14^e saison consécutive, les spectateurs découvrent la genèse des œuvres et les secrets de leur composition, guidés par les explications du chef invité, Victor Rouanet. Les morceaux, choisis parmi les grandes pièces du répertoire symphonique, sont interprétés et assortis de « clés d'écoute » (explications, anecdotes musicales ou historiques...). Un voyage musical au cœur des partitions. Au programme : une histoire du menuet, avec des extraits d'œuvres de Lully, Mozart, Haydn, Bach et la Symphonie n° 1 de Beethoven.
▲ 20 h 30 le samedi, 16 h le dimanche - Auditorium Jean-Pierre Miquel, Cœur de ville - Entrée libre, libre participation en fin de concert - Réservation indispensable depuis www.cles-euphonia.com

Samedi 15 février

LES TOILES DES ENFANTS (12) La Cabane à histoires de Célia Rivière (2016)

Quatre enfants se réunissent pour jouer et pour se laisser aller au plaisir de la lecture à la cabane de Lisette ! Au fur et à mesure des mots, le monde réel cède le terrain au dessin, et les pages s'animent. Huit albums de la littérature enfantine contemporaine voient leurs illustrations



12

prendre vie au fur et à mesure de la lecture : *La Véritable Histoire du grand méchant Mordicus*, *Cornebidouille*, *Le Festin de Noël*, *999 têtards*, *Mon chien qui pue*, *Brigitte la brebis qui n'avait peur de rien*, *Michel le mouton qui n'avait pas de chance*, *Dragons père et fils*.

▲ 15 h, suivi d'un goûter - Dès 5-6 ans - Espace Sorano - Tarif 5 € - Plus de renseignements au 01 43 98 67 71, sur vincennes.fr

Lundi 17 février

SENIORS Jeux d'écriture

▲ 14 h 30 - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

Mardi 18 février

SENIORS Gouter littéraire

▲ 14 h 30 - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

Club lecture

<< Des livres et nous >>

Ce club est animé par la Bibliothèque Ouest Christine-de-Pisan.

▲ 14 h 30 - Résidence Renon, 36, rue Renon - Durée 1 h - Ouvert à tous, entrée libre - Renseignements à la Bibliothèque Ouest 01 43 28 96 15 ou Résidence Renon 01 43 74 34 80

OFFICE DE TOURISME Ateliers pour enfants : Mettez-y de la couleur !

Un nouvel immeuble vient d'être construit, mais l'architecte a oublié de faire poser les décors ! Viens aider à rendre sa façade aussi colorée et animée que les plus beaux bâtiments de nos rues.
▲ 14 h 30 - Plein tarif 8 € / Tarif réduit 5 € - De 6 à 10 ans - Durée 1 h 30 - Réservations à l'accueil de l'Office de tourisme - Plus d'infos au 01 85 44 01 78 et via tourisme@pemb.fr

Mercredi 19 février

MÉDIATHÈQUE Partie time !

Des jeux de société pour tous les goûts : stratégie, réflexion, rapidité ou coopération, usez de vos talents pour gagner lapartie !

▲ 16 h 30 - Espace Jeunesse, Cœur de ville - À partir de 5 ans - Durée 1 h 30 - Réservation à l'Espace Musique ou au 01 43 98 67 49

Jeudi 20 février

SENIORS Atelier anti-stress / atelier art ludique

▲ 14 h - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

**Mercredi
12 février
à 20h30**

**Anna Fedorova
et l'Amsterdam
Chamber Ensemble**

Prix des places
29 € (2^e cat) et 39 € (1^{re} cat),
- de 25 ans : 14 €.

**Jeudi
13 février
à 20h30**

**Anna Fedorova,
les élèves et les
professeurs de son
Académie de musique**

Prix des places
26 € (2^e cat) et 36 € (1^{re} cat),
- de 25 ans : 14 €.

Lieu du concert

Auditorium Cœur de Ville
98, rue de Fontenay

Vente billets et abonnements

Vincennes centre et Est :
Librairie musicale L'arghetto,
84, rue Raymond-du-Temple

Vincennes Ouest : Tabac de la
Tourelle, 170, avenue de Paris

ou par internet :
www.primalamusica.fr
(paiement sécurisé Paypal)

**Réservation
par téléphone**
01 43 98 68 33

par email
resa@
primalamusica.fr

**Pour soutenir Prima
La Musica, flashez
le QR Code**



Deux concerts en février avec Anna Fedorova !

S'il est une interprète fidèle à Prima La Musica, c'est bien la pianiste Anna Fedorova. Elle sera à l'auditorium en février deux soirs de suite pour deux concerts événements.

Mercredi 12 février **Anna Fedorova et Amsterdam Chamber Ensemble**

Depuis ses débuts de carrière à Vincennes, Anne Fedorova est devenue l'une des pianistes les plus renommées, comme en témoignent ses concerts partout dans le monde avec les plus grands orchestres et dans les plus grands festivals. Elle est aussi la recordwoman absolue des vues sur YouTube pour un interprète classique, avec plus 50 millions de visionnages pour ses innombrables concerts filmés par les télévisions du monde entier ! Mais Anna Fedorova n'a pas changé pour autant. Avec fidélité et générosité, elle revient chaque année depuis 14 ans à Vincennes avec des projets différents, entre ses concerts aux quatre coins de la planète.

Ce **mercredi 12 février**, Prima La Musica vous propose un concert de prestige. **Anna Fedorova** sera en compagnie du **ACE**, acronyme pour **Amsterdam Chamber Ensemble**. Cet ensemble est

constitué de musiciens solistes extraordinaires : le violoniste Daniel Rowland, l'altiste Dana Zemtsov, la violoncelliste Maja Bogdanovic et le contrebassiste Nicholas Schwartz. Ensemble ils joueront un programme très varié avec des œuvres de Rachmaninoff, Vaughan-Williams, Kurt Weill, Fedorov, Piazzola et Mendelssohn ; dans un registre moins classique, ils joueront aussi une sélection d'arrangements de chansons françaises et de boléros sud-américains. Un concert de prestige et de grande classe assurés.

Jeudi 13 février **Anna Fedorova, les jeunes talents et les professeurs de son Académie de musique**

Le second concert, **jeudi 13 février**, présentera le travail des élèves de la fondation créée par Anna Fedorova à La Haye, aux Pays-Bas. Portant le nom de **Davidsbündler Music Academy**, cette école de musique accueille généreusement des enfants très doués en leur offrant une formation de très haut niveau ainsi que le gîte et le couvert. Avec l'invasion russe de son pays natal, le projet d'Anna Fedorova s'est trouvé être une opportunité formidable pour les jeunes musiciens ukrainiens chaque jour menacés par les bombardements russes. Mais l'Académie Davidsbündler n'oublie pas les jeunes prodiges de son pays d'adoption.

C'est ainsi que, lors de ce concert, nous aurons la chance d'entendre une jeune altiste hollandaise de 16 ans, Jolie Bisoendial, ainsi que 2 jeunes pianistes d'Ukraine, Yuliana Beziazychna, qui n'a que 11 ans, et Ivan Petrenko qui a 16 ans. Autour d'eux, leurs professeurs : au premier rang desquels Anna Fedorova et les musiciens qui constituent l'Amsterdam Chamber Ensemble, ainsi que les professeurs Tatiana Abaieva et Borys Fedorov. Beaucoup de monde sur scène, donc, pour cette soirée généreuse, familiale et exceptionnelle. Au programme, des œuvres de Brahms, Schubert, Dvořak, Fedorov et Chopin.





Vendredi 21 février

OFFICE DE TOURISME

Ateliers pour enfants : Viens faire ton cinéma !

Depuis la naissance du cinéma, Vincennes et ses alentours sont au cœur de son histoire, de Charles Pathé faisant de Vincennes la première capitale mondiale du Cinéma, à Ladislav Starewitch, animant les aventures du chien Félicie dans sa maison/studio de Fontenay-sous-Bois. Viens en apprendre plus sur les débuts du 7^e Art et découvrir comment donner vie toi-même à tes images selon les techniques les plus anciennes !
 ▲ 14 h 30 - Plein tarif 8 € / Tarif réduit 5 € - À partir de 8 ans - Durée 1 h 30 - Réservations à l'accueil de l'Office de tourisme - Plus d'infos au 01 85 44 01 78 et via tourisme@pemb.fr

Samedi 22 février

MÉDIATHÈQUE

Café culturel spécial rentrée littéraire

L'équipe des médiathèques vous présente ses coups de cœur. Venez échanger avec nous autour des livres que chacun a aimés, et apportez vos propres coups de cœur.

▲ 15 h - Salle des Académiciens, Cœur de ville - Durée 1 h 30 - Ouvert à tous, entrée libre dans la limite des places disponibles

Mardi 25 février

CONFÉRENCE

Vivre au féminin dans un monde Romain

Cette conférence donnée par Jérôme France abordera le thème des « femmes tournantes dans le désert Egyptien ».
 ▲ 14 h 30 - Salle Robert-Louis, Cœur de ville - Entrée libre

Mercredi 26 février

SENIORS

Atelier anti-stress / atelier art ludique

▲ 14 h - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Plus d'infos au 01 43 98 66 95



Jeudi 27 février

SENIORS

Déjeuner à la Résidence Renon

▲ 12 h - Résidence Renon, 36, rue Renon - Tarif en fonction des ressources - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

Café Philo' (13)

▲ 14 h 30 - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Tarif 5 € - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

Mercredi 5 mars

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE (14)

Rencontre de quartier

Centre-ville. Lire p.21
 ▲ 19 h - Salle Robert-Louis, Cœur de ville

Vendredi 7 mars

PRIMA LA MUSICA

Mozart, passionnément !

▲ 20 h - Auditorium Jean-Pierre-Miquel, Cœur de ville - Tarifs 29 € (2^e catégorie) et 39 € (1^{er} catégorie), - 25 ans : 14 €

Samedi 8 mars

SORANO JAZZ (15)

Sullivan Fortner Trio

On parle beaucoup depuis quelques années de ce pianiste qui s'est fait connaître au sein du groupe du regretté Roy Hargrove. Compagnon de route de la chanteuse Cecile McLorin Salvant, qu'il accompagne tout en finesse, Sullivan Fortner est, aux États-Unis, le nouveau petit prince du piano. Son dernier album, un double solo, présentait l'étendue de son jeu, aussi à l'aise sur le versant de la tradition que de l'expérimentation. Avec son trio, dans la grande tradition du genre, il confirme toute l'étendue de son talent, le chic de son jeu, sa connaissance de l'histoire du piano jazz, tout autant que sa capacité à la dynamiser en trois notes. Une occasion exceptionnelle de prendre la mesure du phénomène.
 ▲ 20 h - Théâtre Sorano - Tout public, dès 11 ans - Tarif plein 26 €, tarif réduit 20 €, tarif adhérent 18 €, tarif Pass Trio 15 € - Plus d'informations au 01 43 74 73 74 ou sur vincennes.fr

Tous vos rendez-vous à Vincennes }



SANTÉ

Princesse Margot et la Journée internationale du cancer pédiatrique



Le 15 février, c'est la **Journée internationale dédiée aux cancers pédiatriques**, un moment clé pour sensibiliser et mobiliser contre cette maladie qui touche chaque année plus de **400 000 enfants et adolescents** dans le monde selon l'OMS. À Vincennes, l'association **Princesse Margot**, créée il y a plus de 12 ans, œuvre au quotidien pour accompagner les enfants atteints de cancer et leurs familles. Depuis 2012, ce sont près de **9500 enfants** qui ont bénéficié de son soutien grâce à l'engagement de **70 bénévoles spécialisés**. L'association agit sur **trois leviers essentiels** : un **accompagnement psychosocial personnalisé** pour les jeunes patients, un espace dédié au répit avec la **Maison d'accueil Princesse Margot**, et le financement de **l'innovation médicale** pour améliorer la lutte contre les cancers pédiatriques. Chaque année, plus de **1000 familles** trouvent auprès de Princesse Margot une aide précieuse pour traverser ce combat difficile. **▲ Plus d'informations et dons possible via <https://princessemargot.org/>**

BIEN-ÊTRE

Qi gong adapté

Marie Suy, enseignante de Qi gong adapté à l'Espace Sorano, propose un enseignement de qualité et des méthodes authentiques pour plus de bénéfices psycho-corporels. Cours hebdomadaires & ateliers à thème le week-end en intérieur et en plein air : sommeil, stress, angoisses, fatigues, douleurs, immunité, auto-massage, méditation, qi gong de santé de la femme, etc. Nous accueillons les débutants toute l'année.

▲ **Contact : 06 62 60 57 75 - Infos, tarifs et programme sur www.qigong-harmonie.fr**

Hatha yoga

Du hatha yoga pour bien démarrer l'année 2025 ! Le yoga enseigne une présence à soi permettant de s'aligner, de se centrer, d'avoir une posture juste du corps et un mental apaisé. Les postures sont maintenues afin que s'installe une respiration profonde évitant la dispersion des pensées et ouvrant la porte sur l'écoute des sensations. L'association « Yoga, l'expérience du souffle » propose des cours collectifs de hatha yoga les lundis et jeudis matin de 9 h 30 à 11 h à la Maison des Associations (41-43, rue Raymond-du-Temple) et au Conservatoire (98, rue de Fontenay).

▲ **Plus d'informations au 06 20 04 12 08 ou par mail charlotte.abecassis@gmail.com**

Automassage shiatsu

Michèle Cataldi, praticienne de shiatsu certifiée depuis 2000, propose des stages d'automassage shiatsu. L'automassage shiatsu apporte harmonie du corps et du mental. C'est un outil précieux pour découvrir les mouvements libérateurs qui aident à préserver sa santé. Un dimanche par mois, Shiatsu & énergie vous propose un stage qui permet à tous - quels que soient l'âge et la souplesse - d'apprendre à se faire du bien. L'auto-massage shiatsu apporte harmonie du corps et du mental. Le prochain stage a lieu **dimanche 9 février de 12 à 14 h**, à l'Espace Sorano. Deux heures pour apprendre à écouter son corps... et lui répondre !

▲ **Nombre de places limité - Inscriptions au 06 98 52 44 18 - shiatsuenergie.com**

LECTURE

Le Divan littéraire : prochaine rencontre

Retrouvez l'association Le Divan littéraire pour différentes lectures choisies par les adhérents. Ces rencontres se déroulent sous la forme d'un rendez-vous mensuel, en plusieurs étapes, de l'accueil des nouveaux participants à l'échange sur les différents écrits. Chaque participant s'exprime à tour de rôle, permettant une participation collective. Le prochain rendez-vous est lundi 10 février : enivrez-vous de l'arôme du livre *Un lundi parfum matcha* de Michiko Ayama.

▲ **À 19 h 30, Maison des associations, salle Henri-Bonnemain 41-43, rue Raymond-du-Temple - Plus d'informations par mail navarro.norbert@yahoo.fr**

DANSE

Africa Korazon vous accueille



L'association présente son troisième stage de la saison 2024-2025. Celui-ci se déroulera le dimanche 9 février et portera sur la bachata dominicaine, animé par Karl.

Le dimanche 9 mars, Africa Korazon vous proposera un autre style de danse, la salsa cubaine (expression corporelle et style), animé par Chrystelle.

▲ **16 h à 19 h - Maison des associations Tarif 35 €, adhérent 25 € - Inscription obligatoire sur www.africa-korazon.com ou par téléphone au 06 62 09 51 76**

DANSE

En route pour le carnaval Léop'art

« On a tous en nous quelque chose de léopard » est le dicton de l'association Léop'art qui vous propose de participer, vêtus de léopard, au carnaval du monde intergénérationnel, spécialement consacré à l'Asie, le dimanche 30 mars à 11 h sur la place Diderot dans le cadre des Pausas Quartiers. Pour préparer cette rencontre intercontinentale, l'association vous convie à « Danse avec les profs ! » les samedis 8 février et 29 mars ; deux temps forts durant lesquels des initiations aux danses chinoise, japonaise, indienne, brésilienne, africaine, seront offertes au centre de loisirs d'Estienne d'Orves. Enfant, ado, adulte, tous les fans de Pikachu, Gangnam style, K-pop, Bollywood, s'en donneront à cœur joie ! Un cours de yoga pour enfant sera même assuré. Mais ce n'est pas tout ! Les élèves « K-Pop artistes » présenteront un show spécial Blackpink, tandis que le traditionnel baptême de capoeira battra son plein, en présence des virevoltants et spectaculaires acrobates invités d'honneur, de la compagnie brésilienne Aboré. Un spectacle à ne pas manquer !

Par ailleurs, la maison des Léop'artistes organise le premier festival asiatique à Vincennes, du vendredi 28 mars au dimanche 6 avril. Au programme : démonstrations et initiations à plusieurs danses sur fond de musiques asiatiques, atelier de langue coréenne, karaoké, maquillage, exposition de dessins : le léopard d'Asie, petit marché, dégustations... De plus, l'association La Relaxothèque, vous conduira à la rencontre des divinités indiennes et vous contera l'histoire de la Pagode de Vincennes, abritant le plus haut Bouddha d'Europe ! Enfin, pour rappel, des stages multi-arts sont proposés du 17 au 21 février : Pikachu, Raiponce, danse classique (4-6 ans) ; Gangnam Style, Michaël Jackson, hip-hop (6-12 ans) ; K-Pop, danse contemporaine (13-17 ans).

▲ **Pour participer à tous ces rendez-vous, les réservations sont obligatoires. Maison des Léop'artistes - 9, rue Raymond-du-Temple - Plus d'infos : danseleopart@yahoo.fr - 06 70 11 66 09 - danseleopart.com**

FESTIVAL

Appel à bénévoles pour Shakespeare d'avril !



Vous avez envie de rejoindre ponctuellement une joyeuse équipe ? Vous êtes disponible trois demi-journées ou soirées (ou plus) ? Rejoignez La Fabrique Shakespeare afin de préparer dans la bonne humeur le Festival *Shakespeare d'Avril* ! qui se déroulera à Vincennes du 22 mars au 21 avril 2025. L'objectif du festival : faire découvrir ou redécouvrir William Shakespeare en s'adressant à tous, jeunes et moins jeunes, valides et personnes en situation de handicap, spécialistes et novices ! Tout sera fait pour que chacun se sente respecté et le bienvenu, et des propositions permettront de répondre à certains besoins spécifiques, en inclusion, lors de spectacles, séances, rencontres et ateliers ouverts à tous. Accueil et information du public, aide logistique, tractage, couture ou bricolage : ils ont besoin de vous. Convivialité, rencontres et découvertes garanties !

▲ **Plus d'infos :** benevolesfabriqueshakespeare@gmail.com ou shakespearedavril.com

SPORT

Le Triathlète Attitude Vincennes fier de ses jeunes !

Le 31 décembre dernier, les 40 jeunes du TAV se sont classés premiers du challenge jeunes régional 3, devant trente autres villes d'Île-de-France. La dynamique s'est poursuivie avec une nouvelle première place pour l'équipe jeune alignée au meeting départemental de natation le 12 janvier. Bravo pour les performances individuelles et en équipe !

Une première réussie pour le Karaté club Vincennes



Le club vient de signer une entrée remarquable dans le monde de la compétition. Pour sa toute première participation au championnat départemental, le club a décroché des résultats impressionnants, témoignant du travail acharné des athlètes et de l'encadrement. Félicitations à :

- **Soumeiya** : 1^{er} place en catégorie seniors.
- **Syrine** : 3^e place en catégories cadette et juniors.
- **Nabil** : 3^e place en catégorie seniors.
- **Fatmata** : 2^e place en catégorie juniors.
- **Équipe seniors masculine** : 2^e place par équipe.

▲ **Plus d'informations via** karateclubvincennes@gmail.com ou via le site karatevincennesclub.fr

SPORT CÉRÉBRAL

Tournoi d'échecs



Le club des échecs de Vincennes organise, samedi 15 février, deux tournois d'échecs non homologués en cadence rapide où les parents et les enfants des écoles de Vincennes pourront se confronter. Un tournoi pour les joueurs expérimentés, et le deuxième pour les débutants.

La recette sera destinée au développement des échecs dans les écoles publiques de Vincennes. Début du pointage 12 h 30 - fin du pointage : 13 h 45 - Première ronde 14 h et la remise des récompenses vers 17 h 30. Les coupes et médailles par catégories (au moins 10 compétiteurs) sont offertes par le Crédit Mutuel. Le nombre de joueurs sera limité à 130 participants. Inscriptions obligatoires pour la catégorie adulte (+ de 20 ans) et jeune (- 20 ans).

▲ **Lieu du tournoi : Salle Robert-Louis, Cœur de ville - Tarif 5 € pour les adultes, 2 € pour les - 20 ans - Renseignements auprès de Philippe Vaillant : phil.vaillant@gmail.com / 06 85 52 86 65 - inscription via www.helloasso.com/associations/les-echecs-de-vincennes/evenements/tournoi-du-15-fevrier-2025**

SOLIDARITÉ Le Repaire



L'association Le Repaire organisera les événements suivants durant le mois de février :

- Atelier de réparation **tous les mercredis et jeudis** du mois hors vacances scolaires **de 18 h à 21 h.**
 - Atelier gravure sur verre **samedi 1^{er} février de 14 h à 17 h.**
 - Ateliers couture **samedi 8 février de 14 h à 17 h.**
 - Atelier Formation Bases en bricolage **samedi 15 février de 14 h à 17 h.**
- ▲ **Gratuit pour les adhérents du Repaire (cotisation de 10 €) - 54, rue Defrance - Modalités et inscriptions sur le site www.lerepairedevincennes.fr**

SENIORS

Les Clubs Loisirs Découvertes



Comme pour toute association, l'assemblée générale des Clubs Loisirs Découvertes retrace la vie d'une année riche en animations diverses et variées :

- 700 adhérents se répartissent sur 28 activités différentes, d'un cours d'anglais à une séance d'aquagym, d'un après-midi à jouer au tarot ou au Scrabble, d'une matinée à se promener dans le Bois à une journée de randonnée sur les bords de Marne.
- 350 adhérents sont partis en voyage, d'un week-end au Puy-du-Fou à une croisière sur le Danube, de la traversée à pied du Mont-Saint-Michel à la découverte des Fjords de Norvège.
- Près de 2 000 adhérents ont pu participer à l'une des 60 sorties, au musée, au théâtre, dans un château ou dans un hôtel particulier.
- 280 personnes se sont régalingées aux repas festifs, que ce soit pour le beaujolais nouveau ou la Saint-Valentin, pour découvrir un nouvel accord vins-mets ou la cuisine italienne...

L'année 2025 continuera à réjouir les adhérents par des programmes toujours aussi attractifs, qui sont désormais publiés sur le site de l'association clubloisirsdecouvertes.fr ou toujours sur leur magazine bi-mensuel. N'hésitez pas à vous renseigner au 4^e étage de l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine. Vous serez accueilli par Barbara, Lyliane et les fidèles bénévoles de l'association : sachez que les activités hebdomadaires seront toutes proposées à demi-tarif pour les nouveaux inscrits, de février à juin 2025. Belles découvertes, dans la joie et la bonne humeur !

▲ **Plus d'informations :** clubloisirsdecouvertes.fr - Espace Régine-et-Pierre-Souweine, 70, rue de Fontenay. Lundi et mercredi : 14 h - 16 h ; mardi, jeudi et vendredi : 10 h - 12 h et 14 h - 16 h

LIEU DE VIE

La Brocantine



La Broc'antine, tiers-lieu polyvalent et solidaire du quartier Ouest vincennois, propose :

- **Broc'n'Lunch** : Cantine associative et épicerie fine.
 - **Broc'n'Zen** : Espace bien-être (cours et séances).
 - **Broc'n'Shop** : Boutique créateurs écoresponsable.
- Mettez en pratique vos bonnes résolutions !

À ne pas manquer :

- **Ateliers bien-être :**
 - Sophrologie pour mieux dormir, par Noémie (8/02, 11 h) : 15 €/20 €.
 - Yoga du visage avec Laura (8 et 15/02, 12 h) : 30 € adhérents, 35 € non adhérents. Thérapie psycho corporelle Vittoz.
 - **Cours hebdomadaires :**
 - Yoga et/ou bains de sons avec Émilie, Delphine, Gwenaëlle.
 - Vendredis réflexologie avec Pascale (9 h-17 h).
 - **Les mercredis Kids créatifs Couture, céramique, botanique et aquarelle.**
 - **Rencontres et créativité :**
 - Café parents-bébés (2 mardis/mois).
 - Cercle de femmes avec Lisa (20 €/séance).
 - Aquarelle, impro théâtrale.
- ▲ **Infos, réservations et coordonnées à retrouver sur le site labrocantinevincennes.fr**

Pharmacies de garde

Les dimanches et jours fériés :

09/02

PHARMACIE JEANNE D'ARC

2, rue Jeanne-d'Arc - Saint-Mandé

16/02

PHARMACIE DE L'OLIVIER

170, rue de Fontenay - Vincennes

23/02

PHARMACIE DE VINCENNES

30, avenue du Château - Vincennes

02/03

PHARMACIE BONNE NOUVELLE

33, rue de Fontenay - Vincennes

Le soir après 20 h et la nuit, les pharmacies
ouvertes 24 h/24, 7 j/7 les plus proches sont :

- Citypharma - 86, boulevard Soult -
75012 Paris (Porte de Vincennes)
- Pharmacie Leader Santé - 26, rue de Paris -
93100 Montreuil (Croix de Chavaux)

MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

Au Service d'accueil médical initial (SAMI),
vous pouvez bénéficier de consultations
médicales sécurisées assurées par un
médecin généraliste de permanence quand
le cabinet médical de votre médecin est
fermé. Attention, le SAMI n'est en aucun cas
un service d'urgence comme à l'hôpital.

- Ouvert chaque soir de 20 h à minuit du lundi
au vendredi, de 14 h à minuit le samedi et de
8 h à minuit les dimanches et jours fériés.
- En cas d'urgence, appelez le 15 depuis un
poste fixe et le 112 depuis un portable.

**Espace Régine-et-Pierre-Souweine -
70, rue de Fontenay - Vincennes**

URGENCES ADULTES

01 43 98 50 01
Hôpital Bégin - 69, avenue de
Paris - Saint-Mandé

URGENCES PÉDIATRIQUES

01 44 73 67 40
Hôpital Armand-Trousseau AP-HP - 26, avenue
du Docteur-Arnold-Netter - Paris 12^e

SANTÉ

Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) sont
des services sociaux et médico-sociaux qui assurent, sur
prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans
et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes
de moins de 60 ans présentant un handicap et aux
personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies,
des prestations de soins infirmiers.

**Plus d'infos : SSIAD DomusVi Vincennes
2 bis, rue du Maréchal-Maunoury - 01 74 90 38 18
idec-vincennes@domusvidomicile.com**

Vaccination gratuite

La plateforme départementale de vaccination du Val-de-
Marne propose à Vincennes un service de vaccination
gratuit et ouvert à tous pour les vaccins de la prévention
primaire : DTCP (Diphtérie Tétanos Coqueluche
Poliomyélite), ROR (Rougeole Oreillon Rubéole) et
Hépatites (A et B). Prochaine séance le **mercredi
19 février** de 13 h 30 à 16 h.

**Espace Régine-et-Pierre-Souweine (70, rue de Fontenay) -
Plus d'infos : 01 71 33 64 88 ou 64 87**



ENFANCE

Inscriptions scolaires

DÉMARCHES Les inscriptions scolaires pour les enfants qui entreront au CP et pour la première fois en maternelle en septembre 2025 auront lieu jusqu'au 7 mars à l'hôtel de ville.

Quels documents présenter ?

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Pièce d'identité de l'un des parents
- 2 justificatifs de domicile récents : échancier d'électricité ou de gaz de l'année en cours de validité ou facture de moins de 3 mois ; assurance habitation (précisant la résidence principale) de moins de 3 mois ; facture téléphonique (ligne fixe uniquement) de moins de 3 mois ; quittance de loyer de moins de 3 mois
- Certificat de scolarité pour les élèves actuellement scolarisés dans une autre commune
- Pour les personnes sans emploi : allocation de perte d'emploi ou attestation de paiement France Travail
- Notification des droits et paiements CAF si vous avez au moins 2 enfants
- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 concernant les deux parents
- RIB (relevé d'identité bancaire)

Cas particuliers :

- En cas de séparation : jugement (toutes les pages) précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant. Si vous n'avez pas de jugement : présenter l'autorisation écrite de l'autre parent et la photocopie recto/verso de sa carte d'identité.
- En cas de garde alternée : attestation conjointe de domiciliation de l'enfant (sectorisation scolaire) ainsi que le jugement.
- Si vous êtes hébergé chez un Vincennois : attestation sur l'honneur d'hébergement (modèle disponible en ligne ou en mairie) ; 2 justificatifs de domicile récents de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant (CAF, Sécurité sociale, relevé de compte bancaire, assurance) ; 2 justificatifs de domicile récents de l'hébergeant (cf. ci-dessus). Un rendez-vous sera fixé avec l'hébergeant.

Affectation dans les écoles :

Les enfants seront définitivement admis, au sein des différentes écoles, en fonction du nombre de places disponibles déterminé par l'Éducation nationale.

Pour les enfants qui entrent au CP et pour la 1^{re} fois en maternelle :

Après le 7 mars, les inscriptions à l'école de secteur ne seront plus assurées et l'affectation dans les écoles se fera en fonction des places disponibles.

À noter :

- Tous les documents sont à présenter au **format papier, les dossiers incomplets seront refusés.**
- Pensez à vérifier les 11 vaccins obligatoires qui doivent être mis à jour pour la scolarisation de l'enfant.

Accueil de l'hôtel de ville (53 bis, rue de Fontenay) - Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 18 h, le jeudi de 12 h à 19 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h - Renseignements complémentaires : vincennes.fr

Obligation scolaire

Conformément aux articles L-131-5 du code de l'Éducation et 227-17-1 du code pénal : les personnes responsables d'un enfant soumis à l'obligation scolaire, définie à l'article L.131-, doivent l'inscrire dans un établissement d'enseignement, public ou privé. L'instruction dans la famille nécessite l'autorisation de l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation (formulaire Cerfa à retourner par courrier auprès du DSDEN entre le 1^{er} mars et le 31 mai précédant la rentrée scolaire). Le fait, par les parents d'un enfant ou toute personne exerçant à son égard l'autorité parentale ou une autorité de fait de façon continue, de ne pas l'inscrire dans un établissement d'enseignement sans excuse valable, en dépit d'une mise en demeure de l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation, est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.

PETITE ENFANCE

Lieu d'accueil enfants-parents

Futurs parents et parents d'enfants de 0 à 4 ans, venez avec votre (vos) enfant(s) au LAEP de Vincennes, dans les locaux du Relais petite enfance, pour rencontrer d'autres parents et échanger en présence de professionnels de la petite enfance formés à l'écoute. Cet espace convivial, gratuit, anonyme et sans inscription, est ouvert un mercredi et un samedi par mois.

Prochains rendez-vous : mercredi 12 février de 15 h 30 à 18 h et le samedi 8 mars de 10 h à 12 h 30 - Plus d'infos au 01 71 33 64 96 ou sur rpe@vincennes.fr



© Thierry Guillaume

Attribution des places en crèche

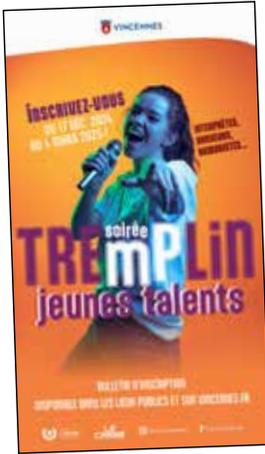
À noter, les prochaines commissions publiques d'attribution des places en crèches sont programmées **les mercredis 5 février et 5 mars** à 14 h, salle des Académiciens, Cœur de ville.

JEUNESSE

BAFA

La Ville propose une session de stage BAFA théorique au Carré durant les vacances **du 13 au 20 avril**. Destiné aux Vincennes âgés de 16 ans au moins, ce stage s'adresse aux personnes motivées pour travailler avec des enfants et capables de vivre en collectivité. Les dossiers sont à retirer jusqu'au 14 février, et à déposer complétés du 17 février au 21 mars au Carré !

Sur dossier d'inscription - Pour les 16 à 25 ans - Prix de la formation : 168 €



Tremplin : dévoilez tout votre talent !

Rendez-vous désormais immanquable, le Tremplin des jeunes talents, organisé par le Carré, aura lieu le 12 avril prochain. Chant, danse, musique, arts scéniques... En groupe ou en solo, les Vincennes de 16 à 25 ans pourront faire la démonstration de leur talent en public dans des conditions optimales. Les dossiers d'inscription, à retirer au Carré, doivent être remis

avant le 4 mars. Préalablement sélectionnés par un jury, ils bénéficieront de conseils de professionnels avant de monter sur scène le samedi 12 avril.

Gratuit sur dossier d'inscription - Renseignements : lecarre@vincennes.fr ou 01 71 33 64 40

Permanences accueil écoute jeunes

Une psychologue reçoit sur rendez-vous individuel et gratuit 2 mercredis par mois. Pour tous les jeunes entre 15 et 25 ans scolarisés ou résidant à Vincennes. Prochaines séances **les mercredis 5 et 12 février**.

De 15 h à 18 h - Au Carré (1, rue de l'Égalité) - Gratuit sur rendez-vous au 01 71 33 64 40 - Plus d'infos : lecarre@vincennes.fr



Pass sport

Pratiquez du football en salle, basket, badminton... **Le sport est en libre accès pour les jeunes à Vincennes deux fois par mois : entrée libre après inscription sans condition d'adhésion à un club. Prochaines sessions les dimanches 9 et 16 février.**

De 14 h à 16 h pour les 11-15 ans et de 16 h à 18 h pour les 16-20 ans !

Gratuit sur inscription (tout au long de l'année) - 11 à 20 ans - lecarre@vincennes.fr - 01 71 33 64 40



Aide à projet jeunes

Vous avez entre 17 et 25 ans, vous portez un projet qui vous tient à cœur et vous cherchez des financements pour le faire aboutir ? Vincennes peut vous aider. Montez un dossier et présentez-le. Il sera étudié et peut-être retenu pour bénéficier d'une aide à projets jeunes. À noter : la date limite pour déposer un dossier est le **30 avril** !

Gratuit - 17 à 25 ans - Dépôt de dossier sur lecarre@vincennes.fr - Plus d'infos au 01 71 33 64 40

CIRCULATION

Zone à faibles émissions : de nouvelles règles depuis le 1^{er} janvier

Conformément à la loi Climat et Résilience de 2019, les véhicules Crit'Air 3, en plus des 4 et 5, sont limités dans la zone à faibles émissions de la Métropole du Grand Paris. Elle comprend 77 communes, dont Vincennes. Cela concerne les voitures, véhicules utilitaires et deux-roues du lundi au vendredi de 8 h à 20 h (sauf jours fériés) et les poids lourds 7 jours sur 7 de 8 h à 20 h. **La mise en place de la ZFE est progressive avec une période pédagogique d'un an. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, les contrôles restent ponctuels et informatifs.**

Appelé à se prononcer, le Conseil municipal de Vincennes avait émis un avis négatif. Le maire Charlotte Libert : « Vincennes ne s'est pas prononcée contre la mesure en tant que telle, mais nous considérons qu'elle n'est pas acceptable pour les plus fragiles d'entre nous. Nous étions pour un report pour l'étude d'aides à la conversion écologique du parc automobile. »

ENTRAIDE

Le café des aidants

Prochain rendez-vous **vendredi 14 février** : « **Conserver une relation de confiance avec mon proche** »

De 15 h à 17 h - Le Terminus, 9, avenue de Nogent, Vincennes - Contact : 06 27 82 58 88 ou aidant@mri94.fr

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

Plus d'infos via snc.groupedevincennes@yahoo.fr, au 0 805 034 844 (appel gratuit) ou www.snc.asso.fr

CONSEILS ACCÈS AU DROIT



© Thierry Guillaume

Labellisée Point Justice, la Ville de Vincennes propose de nombreuses permanences sociales et juridiques. Sauf mention autre, elles ont lieu uniquement sur rendez-vous à l'hôtel de ville au 53 bis, rue de Fontenay.

Renseignements au 01 43 98 65 00

- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) :** **les lundis** de 9 h à 12 h, sans rendez-vous
- **Association pour le couple et l'enfant (APCE) :** **les 1^{er} et 3^e vendredis du mois**. Prise de rendez-vous au 01 42 07 49 74
- **Avocats :** **les mardis** de 18 h à 20 h, **les mercredis** de 18 h à 20 h (sauf vacances scolaires)
- **Experts-comptables :** le **3^e jeudi du mois** de 17 h à 19 h
- **Notaires :** **les jeudis** de 18 h à 19 h (sauf vacances scolaires)
- **Conciliateur de justice :** certains lundis de 13 h à 18 h
- **Écrivain public :** **les lundis** de 18 h à 20 h, **les jeudis** de 10 h à 12 h et **les samedis** de 9 h à 12 h (sauf vacances scolaires)
- **Crésus :** information et de conseil sur la gestion budgétaire, **les 2^e et 4^e mardis du mois** de 9 h 30 à 12 h 30, sauf vacances scolaires. Prise de rendez-vous au 01 43 98 66 95 ou à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine
- **ADIL 94 (Agence départementale pour l'information sur le logement) :** information sur toutes les questions des locataires et propriétaires-bailleurs liées aux impayés de loyers et de charges, et à la procédure d'expulsion. Permanence **le 3^e jeudi du mois** de 9 h à 12 h. Prise de rendez-vous au 01 43 98 66 95 ou directement à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine

CONSOMMATION Permanences CLCV



L'association Consommation, logement et cadre de vie accompagne les particuliers dans le règlement de leurs litiges personnels. Permanence **les jeudis** de 9 h à 12 h. Il convient de noter que les permanences ne se déroulent pas systématiquement en présentiel.

Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Sur rendez-vous au 07 85 34 43 47 ou vincennes@clcv.org

HABITAT SOLIHA

Sur rendez-vous au 01 43 98 67 31 ou contact.vincennes@solihha.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Des professionnels apportent gratuitement leurs conseils aux propriétaires sur les travaux à réaliser et les informent sur les aides financières accordées. Prochains rendez-vous **les vendredi 7 février et jeudi 20 février**.

2 jeudis par mois - sur rendez-vous au 01 43 98 66 70 ou 69

ASSOCIATIONS Actions pour l'autisme d'Asperger

L'association agit au quotidien pour favoriser l'autonomie et l'intégration des personnes Asperger dans la société. L'association organise également une soirée-jeu le **8 février** à 18 h à Maison Notre-Dame, 16, rue de Strasbourg.

Permanences à la Maison des associations 41-43, rue Raymond-du-Temple tous les samedis (hors vacances scolaires), avec un premier rendez-vous à 9 h et le second se terminant à 18 h. Sur rendez-vous : 06 29 88 41 14 ou isabelle.mourrieras@yahoo.com
Plus d'infos sur actionsautismeasperger.org

Association de familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés (AFTC)

Dédiée aux personnes atteintes de lésions cérébrales acquises (traumatisme crânien, AVC, tumeur cérébrale, anoxie cérébrale, encéphalopathie...), l'association a pour mission l'écoute, le conseil et l'accompagnement. Permanence les 1^{er} et 3^e lundis du mois de 14 h 30 à 17 h 30.

Permanences à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine. Sur rendez-vous au 06 85 40 80 00 (sauf vacances scolaires)

Espoir et vie avec le cancer du sein

Groupes de paroles pour les femmes atteintes du cancer du sein et leurs proches. Prochain rendez-vous **jeudi 13 février**.

Permanences à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine de 14 h 30 à 17 h 30 - Aucun frais d'adhésion - Anonymat respecté - Contact : Nicole Montaville-Fleury, présidente : 06 11 69 53 57 (en journée) ou 01 48 08 06 99 (le soir) - Forum d'entraide sur espoir-vie-cancerdusein.fr

SENIORS

Pédicurie

Pour les personnes âgées, sous conditions de ressources. Permanence **le mercredi** de 8 h 45 à 12 h 30 à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine.

Sur rendez-vous auprès de M^{me} Iglicki au 01 71 33 64 88 ou 87

Troubles de la mémoire

Séances de dépistage pour les plus de 60 ans et ateliers de stimulation cognitive pour les personnes concernées.

Plus d'informations sur place à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine et au 01 71 33 64 88 ou 87

Entr'aides Seniors

Le Conseil des seniors a créé le réseau de « personnes relais » à l'écoute des seniors ayant besoin d'une aide ponctuelle. Ce réseau permet de résoudre les petits tracas de la vie quotidienne (petit bricolage, aide à la rédaction de courriers administratifs, etc.).

Ces personnes relais, bénévoles, sont accessibles par l'intermédiaire de la ligne des seniors : 0805 11 94 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2025

Réservez le meilleur accueil aux agents municipaux !



© DR

Démographie. Cette année, la campagne de recensement des habitants à Vincennes se clôt le 22 février. Conduite par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), elle concerne un échantillon d'environ 8 % des logements, pour lesquels un questionnaire sur les occupants doit être renseigné. Les résultats sont une base essentielle à la construction des projets de la cité. Si vous êtes concerné, vous aurez reçu au préalable un courrier du maire pour vous prévenir de la visite d'un agent recenseur à votre domicile. Charge à lui de vous remettre le formulaire à remplir à moins que vous ne préfériez procéder en ligne sur le site **le-recensement-et-moi.fr**. À noter : la démarche est possible depuis votre smartphone. Quel que soit le support que vous choisissiez, répondre est obligatoire. N'oubliez pas de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs dont la mission, même si très utile, n'est pas toujours simple. **MH**

Soyez vigilants !

Les agents recenseurs sont munis d'une carte les désignant comme tels, sur laquelle figurent la Marianne de la mairie ainsi que leur photo. Demandez systématiquement à voir cette carte afin d'éviter toute tentative d'opération frauduleuse... et réservez un bon accueil à nos dix recenseurs !



Lucille Xaysena



Pierre Xaysena



Joëlle Gallemard



Monique Seta



Luc Dussart



Loïc Nizan



Lindsay Damber



Mickaël Artins



Christine Renard



Hamida Mokaden

© Brooklyn studio

Vincennes vient d'obtenir deux pattes dans le cadre du label « Ville amie des animaux »

Notre société évolue depuis plusieurs années pour mieux prendre en compte la diversité des animaux et les besoins fondamentaux liés à chaque espèce. C'est une chance. À l'écoute de l'évolution des attentes des Français en matière de bien-être animal et en raison des compétences des communes sur la gestion des animaux, Madame le Maire a souhaité au cours de ce mandat nommer une élue chargée de l'Animal en ville. Cette mission spécifique reflète notre engagement pour une meilleure prise en compte du bien-être animal et pour le développement de la biodiversité au cœur de notre ville. D'ailleurs, Vincennes vient d'obtenir « deux pattes » dans le cadre du label « Ville amie des animaux », décerné par la Région Île-de-France.

Ce label vient récompenser les actions de la Ville pour la cohabitation entre les Vincennois et les animaux. Celle-ci est inévitable ; notre Ville a la particularité d'être à proximité directe du premier espace vert parisien, le Bois de Vincennes. Les effets bénéfiques de nos animaux sont prouvés sur notre organisme mais également sur la création d'un lien humain, puisque les interactions entre propriétaires sont à l'origine de discussions qui parfois se terminent en amitié. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, nous mettons en œuvre une politique pour faire vivre en bonne harmonie les Vincennois et les animaux.

Dès 2010, Vincennes a adopté une politique « zéro phyto », soit sept ans avant l'entrée en vigueur de la loi Labbé, qui vise à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette démarche permet aux espèces végétales et animales de prospérer tout en limitant la pollution de l'environnement et fait de nos

Le saviez-vous ?

Un foyer francilien sur deux accueille chez lui au moins un animal de compagnie et depuis 2018, le nombre de Français en possession d'un animal de compagnie a augmenté de 10%.

jardins et parcs des lieux de ressourcement et de plaisir. Les enfants, en particulier, bénéficient d'un environnement plus stimulant et éducatif. Depuis près de 15 ans, six ruches ont été installées sur la toiture végétalisée de l'Espace Daniel-Sorano. Les insectes pollinisateurs jouent un rôle crucial dans la reproduction des plantes à fleurs et c'est sûrement la raison qui explique que le Miel de Vincennes, du producteur Christophe Besson, a reçu le Prix d'excellence de la Métropole du Grand Paris !

2025 sera également l'occasion pour Vincennes de franchir un nouveau cap dans notre engagement pour le bien-être animal. Nous expérimenterons un nouveau concept : l'ouverture d'un nouveau jardin entièrement dédié aux chiens.

Ce « caniparc » sera aménagé pour leur permettre de jouer, courir librement sans être attachés, sous la surveillance de leur propriétaire évidemment.

Cette année, nous rééditerons le guide de l'animal en ville pour vous aider à mieux vivre avec votre animal de compagnie mais également avec les animaux qui nous entourent en ville. Car à Vincennes, il y a des centaines et même des milliers d'animaux différents. Il y a ceux que l'on voit ou que l'on entend et ceux que l'on ne voit pas. Sans compter ceux que l'on aimerait ne pas voir !

Parce qu'à l'agréable il y a parfois quelques contraintes. Être propriétaire d'un animal de compagnie implique un comportement d'autant plus citoyen. Ces comportements nous poussent à lutter contre le fléau des déjections canines.

Tous les jours, des cantonniers œuvrent pour faire en sorte que notre ville reste propre. Une à deux fois par semaine, nos rues sont lavées. De même, Vincennes dispose de 60 distributeurs de sacs pour les déjections canines alimentés chaque année de 282 500 sacs. Lorsque des distributeurs sont vides, n'hésitez pas à le signaler, sur l'application « Vincennes, ma rue ». Enfin rappelons que Vincennes a été précurseur sur la verbalisation des



déjections canines et que notre Police municipale peut sanctionner les maîtres indécents d'une amende. Quelques propriétaires peu scrupuleux peuvent mettre à mal l'attitude irréprochable d'une majorité en ne ramassant pas. Collectivement, soyons vigilants !

Les contraintes liées aux animaux sont exacerbées par la présence de certains dénommés « nuisibles », tels que les rats, les pigeons ou les perruches vertes. Nous installerons, au cours de l'année, un premier pigeonnier de régulation. De même, après une opération « coup de poing », nous avons renforcé nos actions de dératisation. À présent, nous traiterons 6 fois dans l'année 40 sites identifiés, en coordination avec les riverains. Si cet animal a un rôle à jouer dans les écosystèmes urbains, la population de rats doit pouvoir être régulée et mise à distance des espaces publics. N'oublions pas, surtout, qu'une fois encore la prolifération de ces rats est essentiellement due aux nombreux déchets comestibles laissés sur la voie publique.

Vous le voyez, Vincennes a un cadre de vie agréable, reconnu et dont nous ne pouvons que nous féliciter. Toutefois, cela implique une exigence particulière sur la propreté et la citoyenneté de chacun. Et n'oublions pas l'essentiel : un animal est un être vivant qui doit vivre en harmonie avec vous et, dans la ville, comme à la maison respecter les autres.

-Les élus du groupe de la majorité municipale « Avec vous pour Vincennes »

DÉMOCRATIE LOCALE

Au dernier conseil municipal



Finances et ressources humaines

Le Conseil municipal, réuni le 19 décembre dernier, a voté à la majorité (**6 contre, Vincennes à gauche et Vincennes respire**) les décisions modificatives n°2 concernant le budget principal de la Ville et le budget annexe du Dôme. Ceci fait suite à la perception de 360 000 € de la Métropole du Grand Paris au titre des Jeux olympiques et paralympiques ; et la régularisation d'un arriéré du contrat d'exploitation de 22 000 €.

À l'**unanimité**, il a été décidé d'admettre en non-valeurs des produits irrécouvrables au titre des années 2019-2023 pour un montant de 1 891,68 € et 106,52 € respectivement pour le budget principal et le budget annexe des marchés d'approvisionnement. En outre, les créances éteintes pour 2024 s'élèvent à hauteur de 5 270,90 € (**unanimité**).

Le Conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le versement de 210 € à 2 familles vincennes (complétés par une contribution égale du CCAS), conformément aux dispositions de l'acte de donation des époux Pathé à la Ville en 1923.

Unanimité toujours pour autoriser Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du ¼ des crédits ouverts en 2024. Le Conseil municipal a adopté à l'**unanimité** le dispositif « Bonus attractivité » mis en place par la CNAF et

visant à soutenir la revalorisation des salaires des personnels de crèche. Ceci pour redynamiser une filière qui pâtit d'un déficit d'attractivité et donc de difficultés de recrutement. Ce sont 100 € nets mensuels qui seront octroyés pour tous les professionnels de la Petite enfance. À Vincennes, 165 agents sont concernés, la CNAF s'engageant à participer à hauteur de 240 000 €, la Ville assumant un reste à charge de 35 000 € annuels.

Urbanisme, cadre de vie et vie économique

4 parcelles ont été cédées :

- Au 106, rue de la Jarry (**1 abstention, Vincennes à gauche**) à l'opérateur Atome Promotion pour un total révisable de 7 591 000 € pour la réalisation de 45 logements dont 21 sociaux affectés en priorité au personnel soignant, côté rue Angélique-Defrance,
- Au 21, rue de la Jarry, au bailleur social Freha pour 483 105 € et la réalisation de 3 logements sociaux (**unanimité**),
- Au 128, rue Angélique-Defrance, à la VINCEM pour 150 000 € pour y réaliser un logement social (**unanimité**),
- Au 22, rue des Laitières, 3 lots au profit de la foncière Centres-villes vivants de la Métropole du Grand Paris pour 130 000 et 241 500 € pour y aménager des commerces de proximité (**unanimité**).

Le Conseil municipal a émis un avis favorable (*1 vote contre, Vincennes à gauche, 1 abstention, M^{me} Hauchemaille*) au programme d'aménagement du secteur 30-34, avenue de Paris et 1, rue de Montreuil, ainsi que le lancement d'une procédure de concession d'aménagement avec transfert du risque économique par le Territoire Paris-Est Marne & Bois afin de désigner un opérateur en charge de sa réalisation. Pour mémoire, l'opération prévoit l'aménagement de 70 logements dont 35 sociaux, de commerces et d'un restaurant, d'un hôtel de 60 chambres, d'un parking de 80 places dont 20 seront ouvertes au public, d'un cinéma de 700 fauteuils et 5 salles (transfert du cinéma existant) et d'un local culturel.

Une garantie d'emprunt a été accordée au bénéfice de la société Sequens pour la réhabilitation de 16 logements sociaux au 25, avenue Paul-Déroulède. En contrepartie, un droit de réservation de 3 logements est accordé à la Ville pour une durée de 30 ans (*unanimité*). À l'*unanimité*, deux surcharges foncières ont été accordées à la VINCEM pour l'acquisition et l'amélioration de 5 logements sociaux 8, rue Massue et 7, rue de la Renardière. En contrepartie, 3 logements bénéficieront d'un droit de réservation par la Ville pour une durée de 30 ans.

Unanimité pour l'application de la redevance pour chantier de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

Le Conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une dérogation au repos dominical pour les commerces non alimentaires de détail pour 12 dimanches dans l'année (*1 abstention, Vincennes à gauche ; 5 contre, Vincennes respire*) : les 12, 19 et 26 janvier, 16 mars, 15 et 29 juin, 6 juillet, 7 septembre, 30 novembre, 7, 14 et 21 décembre 2025.

Associations

Un acompte de subventions de 1 883 878 € a été voté pour les établissements publics et associations pour leur permettre de fonctionner jusqu'au vote du budget primitif 2025. Il sera versé à 12 établissements et associations et correspond aux 3/12^e des subventions accordées en 2024 (*unanimité*).

Unanimité pour accorder 1 200 € à l'association Actions pour l'autisme Asperger France ; un total de 25 300 € à 6 associations sportives ; 1 500 € pour l'association 2025 (association de gestion du lycée privé sous contrat Gregor-Mendel) ; et 8 100 € au total pour la Fabrique Shakespeare ainsi que la Nuit de la transition.

Le Conseil municipal s'est finalement prononcé à l'*unanimité* pour le versement d'une aide solidaire de 10 000 € à la Croix-Rouge française en soutien aux victimes du cyclone Chido à Mayotte.

Éducation, enfance, jeunesse et sport

Le Conseil municipal s'est prononcé à l'*unanimité* pour le versement aux coopératives scolaires de 180 € par élève au titre des sorties éducatives avec nuitées dites « classes

initiatives ». Ceci pour réduire le coût supporté par les familles.

L'avenant à la convention de participation de Vincennes aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint-Joseph a été adopté (*1 vote contre, Vincennes à gauche, 5 abstentions, Vincennes respire*). Il prévoit une modification des périodes de paiement. Pour rappel, le code de l'Éducation dispose que les communes sont tenues de prendre en charge les dépenses de fonctionnement à caractère obligatoire des écoles élémentaires liées à l'État par contrat d'association. *Unanimité* pour la participation aux frais de fonctionnement de l'école Decroly qui accueille à Saint-Mandé des enfants vincennois et fixe cette participation à 862 € par enfant. La participation aux mêmes frais de fonctionnement de l'école privée Ohel-Barouch a été fixée à 301,30 € par élève (*6 votes contre, Vincennes à gauche et Vincennes respire, 3 abstentions, Vincennes +*).

À l'*unanimité*, le Conseil municipal a entériné la constitution d'un groupement de commandes entre Vincennes et la Caisse des Écoles pour la maintenance des appareils de cuisine et des buanderies communales.

Unanimité également pour l'installation des boîtes Papi-lons au sein des écoles de la Ville (lire p.17).

Le centre municipal de vacances Les Primevères situé à Habère-Poche en Haute-Savoie a fait l'objet d'importants travaux de rénovation : isolation thermique, restructuration des espaces intérieurs, extensions... Occupé partiellement par les séjours organisés par Vincennes et les classes découvertes, la Ville s'est saisie de l'opportunité pour l'ouvrir à la location extérieure et créer des tarifs (*unanimité*).



© Gilles Place

Rapports d'activités

À l'*unanimité*, le Conseil municipal a pris acte des rapports d'activités 2023 de la société Action développement loisir – Espace Récréa (délégataire de service public pour le compte de Vincennes au Dôme), du syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France, du syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication, et du syndicat Autolib' et Vélib' Métropole.



Bonjour chez vous* (l'almanach de Vincennes)

Parmi toutes les surprises de ce début d'année 2025, les Vincennois-e-s ont eu la joie de recevoir dans leur boîte à lettres l'« almanach de Vincennes ». De l'arabe, al-manakh : c'est à l'origine un calendrier accompagné d'observations astronomiques, de prévisions météorologiques, de conseils... Cette nouvelle publication doit, nous dit-on, « simplifier l'accès aux renseignements pratiques ». En réalité, ce document cache un **monument d'auto-congratulation** au service de l'équipe municipale, un **catalogue d'informations connues de tous et déjà largement reprises** chaque mois dans le *Vincennes Info*, sans parler de la flopée de photos de la maire en action et des élu-e-s de la majorité... bref un **bel exercice d'auto-promotion** de la mairie sans aucune nuance ni même la moindre contradiction, et sans place pour les citoyens. Et contrairement à certains almanachs célèbres, celui-ci manque sérieusement d'humour...

D'un point de vue écologique, on peut s'interroger : imprimer un magazine de 150 pages à plusieurs milliers d'exemplaires est-ce vraiment compatible avec la « Marianne d'or de l'écologie » dont la ville se targue ? C'est peut-être aussi la preuve que ce prix récompense avant tout les actions de

« greenwashing » déconnectées des impératifs actuels.

Plus inquiétant d'un point de vue démocratique, cette **publication invisibilise une fois de plus l'opposition municipale**. Ce faisant, ce document ne respecte pas la loi, car en vertu de la loi NOTRe de 2015 toute publication d'informations générales de la ville doit laisser une place aux groupes de l'opposition municipale.

Si on nous avait laissé une petite place, nous aurions pu, par exemple, souligner :

- Qu'en 2024, année olympique, le nouveau gymnase tant attendu n'a toujours pas ouvert, en raison de mystérieux problèmes de pollution non anticipés et de non moins mystérieux travaux en cours pour y remédier.
- Qu'en revanche, le centre aquatique du Dôme va fermer, encore une fois, et cette fois pour plus d'un an laissant les usagers sans aucune solution alternative ; les plus anciens se souviendront qu'on nous avait vendu ce montage financier de partenariat public-privé comme vertueux et indolore financièrement. On le voit, les bénéfices vont au privé, les désordres et abondements budgétaires à la collectivité ;
- Qu'en 2024, 18 arbres majestueux et sains ont été abattus devant le Château, pour

des raisons purement esthétiques (et pour planter à la place des petits pruniers de Damas ; un hommage crypté aux croisades ?) ;

- Qu'en 2025, après le fiasco de 2024, l'opération « Château de lumières » ne sera sans doute pas reconduite (comme nous le demandions d'ailleurs), celle-ci ne figurant pas dans l'almanach ;
- Qu'avec 13 % de logements sociaux, Vincennes est toujours très loin de l'objectif légal de 25 % et que la politique des petits pas actuelle ne permet pas de rattraper ce retard avant 30 ans ;
- Qu'au dernier conseil municipal de 2024, la maire a refusé d'adopter notre vœu, conforme à la loi, permettant une meilleure régulation des logements de type Airbnb ;
- Qu'en 2025, les Vincennois n'ont aucune envie et aucun besoin de lancer la construction d'un hôtel de luxe ;
- Qu'en 2025, Vincennes n'a toujours pas mis en place l'encadrement des loyers, pour limiter la spéculation foncière, à l'instar de nombreuses communes riveraines.

En conclusion, ce sera un « Peut (beaucoup) mieux faire » pour ce nouvel almanach, mais sans doute pas en

Vincennes à gauche pour un front citoyen, écologiste et solidaire



Sécurité électrique : nouvel ELAN pour la loi

En région parisienne, l'habitat ancien, construit à la fin du 19^e ou au début du 20^e siècle, est majoritaire ; Vincennes en est un exemple parfait.

Le raccordement au réseau électrique, donc la partie avant le compteur individuel appelée « colonne montante » ou « branchement collectif », date de leur construction. La loi de 1906 a créé le régime des concessions et a placé la distribution publique d'électricité sous la responsabilité des collectivités locales. Les communes se sont souvent regroupées en syndicats intercommunaux pour gérer cette compétence, comme le SIPPÉREC, Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Éner-

gies et les Réseaux de Communication, organisateur du service public et de la fourniture d'électricité pour le compte de 84 communes d'Île-de-France, dont Vincennes.

À ce titre il contrôle les missions exécutées par le concessionnaire du réseau de distribution Enedis et de la fourniture au tarif réglementé de vente EDF. Il fut maître d'œuvre pour rénover les colonnes montantes de 2015 à fin 2020.

Lors d'un récent diagnostic du SIPPÉREC sur 200 colonnes, 26 % d'entre elles présentaient des défauts et s'avéraient dangereuses. Les principaux risques identifiés sont les suivants : départs d'incendies, électrocution du fait de pièces sous

tension accessibles, coupures d'électricité dues à une défaillance technique.

La loi ELAN, de 2018, portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, a intégré ces ouvrages au réseau public ; Enedis doit donc en assurer l'entretien et la rénovation.

Enedis tente d'échapper à ses obligations en recourant à une nuance sémantique entre « colonne montante » et « branchement collectif » pour exclure les maisons de ville divisées en appartements, telles ces maisons vincennoises d'avant-guerre, divisées en quelques logements il y a des décennies dont l'alimentation électrique d'origine a connu des modifications avec de nouvelles

2026 puisque la réserve électorale ne permettra sans doute pas de renouveler cet exercice de propagande municipale.

Top du mois : La rénovation de la rue des Meuniers, respectueuse de l'environnement, avec de nouveaux espaces verts, trottoirs élargis, nouveaux parcs vélos et places de stationnements permettant la désimper-méabilisation du sol.

Flop du mois : Aucune nouvelle des activités d'agriculture urbaine prévues sur la toiture du nouveau complexe sportif Isabelle Autissier, surtout que la production de fruits et légumes pourrait alimenter l'épicerie solidaire située juste en face et qui fête ses 10 ans (épicerie créée sur une proposition du groupe écologiste de l'époque qui avait su convaincre de sa nécessité).

*Clin d'œil à la série britannique de 1967 *Le Prisonnier* (*The Prisoner*)

Vos 5 élus de Vincennes Respirer :

Christophe Ribet - cribet@vincennes.fr

Muriel Hauchemaille - mhauchemaille@vincennes.fr

Annick Le Calvez - alecalvez@vincennes.fr

Olivier Sester - osester@vincennes.fr

Quentin Bernier-Gravat - qberniergravat@vincennes.fr

dérivations et l'ajout de compteurs. **Beau-coup ont des installations vétustes, en surcharge avec un risque d'incendie.**

Le SIPPEREC doit viser des objectifs d'intérêt général – assurer un patrimoine public en bon état et la garantie des droits des usagers – ne pourrait-il engager, à l'initiative des élus, une étude cartographiée de la dangerosité des arrivées électriques de ces nombreuses maisons de ville et prendre position sur ce sujet dissimulé sous le tapis-brosse des entrées d'immeubles face à Enedis ?

La souhaitable rénovation énergétique doit être accompagnée de la mise en sécurité électrique des citoyens.

Chantal Balagna Ranin

conseillère municipale

« Vincennes à gauche, pour un front citoyen, écologiste et solidaire »
cbalagnaranin@vincennes.fr

Vincennes +  AVANTAGE SOLIDAIRE CITOYEN

Vincennes dans un monde en mutation

Dix ans. Les commémorations de Charlie et de l'Hyper Cacher ont marqué le pays, et tout particulièrement notre commune où ces attentats demeurent vivaces dans l'esprit, dans le souvenir de si nombreux Vincennois et habitants des villes voisines qui étaient présents à proximité lors des faits.

Dans ce contexte, la présence de tags représentant des étoiles de David, apposés sur des façades d'immeubles situés à Vincennes et à Saint-Mandé le lundi 6 janvier, nous méduse et nous désole. Comment est-ce possible ? Nous condamnons et combattons toujours ces actes. Des actes antisémites à Vincennes, dans notre ville où les communautés vivent en paix ? Aux côtés de la maire de Vincennes, nous voulons dire notre pleine solidarité aux victimes de ces inscriptions et à l'ensemble de la communauté juive. Et notre attachement à lutter contre l'antisémitisme, contre le racisme, contre tous les sectarismes, encore plus dans le monde actuel.

Nous espérons que la trêve à Gaza, la libération des premiers otages israéliens et des prisonniers palestiniens permettront d'avancer vers une résolution pacifique durable, d'autant plus urgente dans un monde confronté à des mutations rapides, en risque perpétuel, avec notamment l'investissement de Donald Trump.

Nous devons travailler pour une société qui associe et rassemble, et non pour une société qui divise et exacerbe les communautarismes. Une démocratie qui comprend à nouveau la nuance et non seulement les caricatures, qui favorise l'écoute et le respect des différences. Cela devrait être l'obsession des élus, au niveau national comme au niveau local. Cela demande de dépasser les intérêts partisans

pour travailler ensemble à l'intérêt général. Cela nous demandera aussi de sortir de la culture de la petite phrase et de l'invective permanente. Malheureusement, certains algorithmes ne visent qu'à exacerber les tensions. À l'échelle locale, à Vincennes, pour notre part, nous avons toujours tâché de nous positionner de manière constructive, de témoigner dans le sens du respect de nos valeurs et de proposer des projets d'intérêt général. Loin des invectives stériles et des propos outranciers. Nous continuerons.

Vivement l'ouverture du gymnase Isabelle Autissier

Il est attendu par les sportifs vincennois, il est attendu par les riverains, il est attendu par les lycéens voisins (qui doivent pour le moment faire du sport soit très loin soit en extérieur)... Il va permettre de disposer à Vincennes d'un nouvel équipement sportif de grande qualité, sur le plan environnemental comme sur le plan sportif. Nous saluons l'ouverture prochaine, ce printemps, du nouveau gymnase Isabelle Autissier donnant sur la rue Defrance. Sa localisation sur l'ancienne cité industrielle a eu quelques conséquences en termes de pollution. Application du principe de précaution, intervention de dépollution, nouvelles mesures. Les signaux sont au vert. Son ouverture va pouvoir lancer une autre phase de chantier, celle du Centre Pompidou, si nécessaire et souhaitée.

Florence Gall, François Epinat et Jean-Philippe Politzer

Vincennes +

fgall@vincennes.fr

fepinat@vincennes.fr

jppolitzer@vincennes.fr

ÉTAT CIVIL



Mariages

M. ALEXANDRE Éric et M^{me} KUCINSKA Laura ;
 M. BLAUDEAU Grégoire et M^{me} TAFFIN Ninon ;
 M. BROUX Florian et M^{me} KARIM Imane ;
 M. DEMOUY Christophe et M^{me} HASENKAMP GROSMAIRE Sylvie ;
 M. DEMRI Michaël et M^{me} ELBAZ Chloé ;
 M. GARDON Lucas et M^{me} PHILÉMON Mathilde ;
 M. HACHIN Pierre-Emmanuel et M^{me} JUAN Anne-Charlotte ;
 M. LABLATINIÈRE Axel et M^{me} RUIZ FIGUEROA Monica ;
 M. LE GOFF Guillaume et M^{me} CARMAN Zelos ;
 M. PEREZ FERNANDEZ Antonio et M^{me} ISKRENOVIC Ivana ;
 M. VIANO Rafaël et M^{me} FAYE Raky.

PUBLICATIONS DES BANS DES MARIAGES HORS VINCENNES

M. CHALEM Menahem à Marseille 8^e arrondissement
 (13) et M^{me} MAHOUN Gabrielle ;
 M. HAMMADI Bilel et M^{me} GAILLARDET Alice ;
 M. LEBLANC Marin et M^{me} WILSON SALVATIERRA Maria à La Reina (Chili) ;
 M. ROZEL Simon et M^{me} JAVEZ Léa.

Naissances



NAISSANCES HORS VINCENNES

ADJRIOU Aksel ;
 AMAZRIN Eline ;
 ATLAN HADIDA Olivia ;

BALACEY Sacha ;
 BOUTET-MANGON CAGNINACCI
 Ellie ;
 BROSSARD DUMONT Simon ;
 BRUSCHI CLOUET Alice ;
 CALÈS Noémie ;
 COGNÉ Lily ;
 DE OLIVEIRA Tristan ;
 DERAY ASPINWALL Alba ;
 DERRADJ KIRISCI Ana ;
 DESMOUSSEAU Olivia ;
 DURO Eily ;
 EPINAT Ysée ;
 GRECARD Loan ;
 GUSSEMBURGER Mahira ;
 JOSE MATEO Samantha ;
 JUTTIN RAMOS Lou ;
 KANG Michael ;
 KNAFO Gabriel ;
 LASFARGUES Olivia ;
 LÉONARD Edgar ;
 LUNGARDE Soren ;
 MALUELO Trinité ;
 NABIALEK Martin ;
 PANSARD LACOUTURE Arthur ;
 PAREKH Shiv ;
 PASQUIER Romy ;
 PLATOSHYN Alexandre ;
 RAFFAELLI Yaël ;
 STEVENS Charlie ;
 TAIEB Emy ;
 TIERCE Azélie ;
 VOIRIN Élio.



Décès

M^{me} BARTHALAY Gilda, 93 ans ;
 M. BIBERIAN Claude, 91 ans ;
 M. BITSCH Elliot, 27 ans ;
 M^{me} GUITARD Ginette, 89 ans ;
 M. LAKEL Djamel, 64 ans ;
 M. MANET Jacques, 93 ans ;
 M^{me} MANET Josette née
 PERNELLE, 89 ans ;
 M^{me} NÉNERT Pierrette née
 VAISSADE, 88 ans ;
 M. PINON Jean-Max, 84 ans ;
 M. RAILLARD Jacques, 93 ans ;
 M^{me} RIVET Hélène née
 DESGREZ, 87 ans ;
 M^{me} TORDJMAN Katy, 67 ans.

DÉCÈS TRANSCRITS À VINCENNES

M. BASSOT Jean-Pierre, 64 ans ;
 M. BEN ATTAR Patrick, 69 ans ;
 M. BESSARD Philippe, 68 ans ;
 M^{me} CHAMAR Fatima, 90 ans ;

M^{me} CHAUVEAU Huguette
 née MEUNIER, 95 ans ;
 M. COHEN Jean-Pierre, 81 ans ;
 M^{me} COUPPEY Janick née
 DAMAS, 86 ans ;
 M. GOMEZ Crespín, 79 ans ;
 M. LARRAT Robert, 89 ans ;
 M^{me} LEVY Annie, 73 ans ;
 M^{me} MOLLER Brigitte, 66 ans ;
 M^{me} MOUS née MENDLI
 Safia, 80 ans ;
 M^{me} NOIROT née LANGRAND
 Huguette, 92 ans ;
 M^{me} PEROTTI née GROS
 Andrée, 97 ans ;
 M^{me} PIMENTEL Maria Da Conceçao
 née MARQUES PIMENTEL, 89 ans ;
 M. RAMBAUD Dominique, 88 ans ;
 M^{me} RAMELLA-PEZZA
 Valéria, 58 ans ;
 M^{me} ROZEC Monique, 63 ans ;
 M^{me} TEULAT Françoise
 née TOUZET, 88 ans ;
 M. UZAN Philippe, 54 ans ;
 M^{me} WEILL Marie-Élise
 née SAVART, 70 ans.



VINCENNES

Job dating petite enfance



8 février
2025

9h-12h
Hôtel de Ville
de Vincennes

Vincennes recrute

- > Auxiliaire de puériculture
- > Éducatrice / Éducateur de jeunes enfants
- > Agent auprès des enfants
- > Infirmière puéricultrice / Infirmier puériculteur



VINCENNES

INTERNATIONAL



DÉPLOYER
MES TALENTS

DONNER DU SENS

*une expérience
sur mon CV*

18-25 ANS

VOUS ÊTES DISPONIBLE
ET VOUS RÊVEZ DE NOUVEAUX
HORIZONS,
**LE
SERVICE
CIVIQUE**

est fait pour vous!

LA VILLE DE
VINCENNES
S'ENGAGE EN
AFRIQUE, ASIE ET
AMÉRIQUE LATINE

